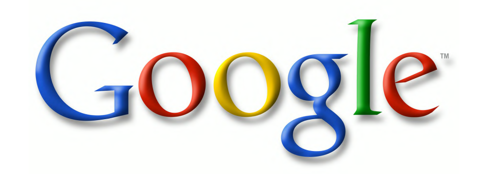


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

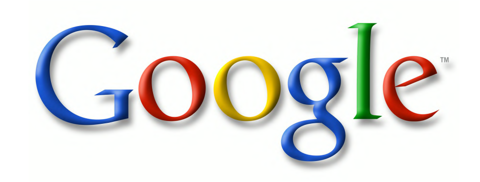
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

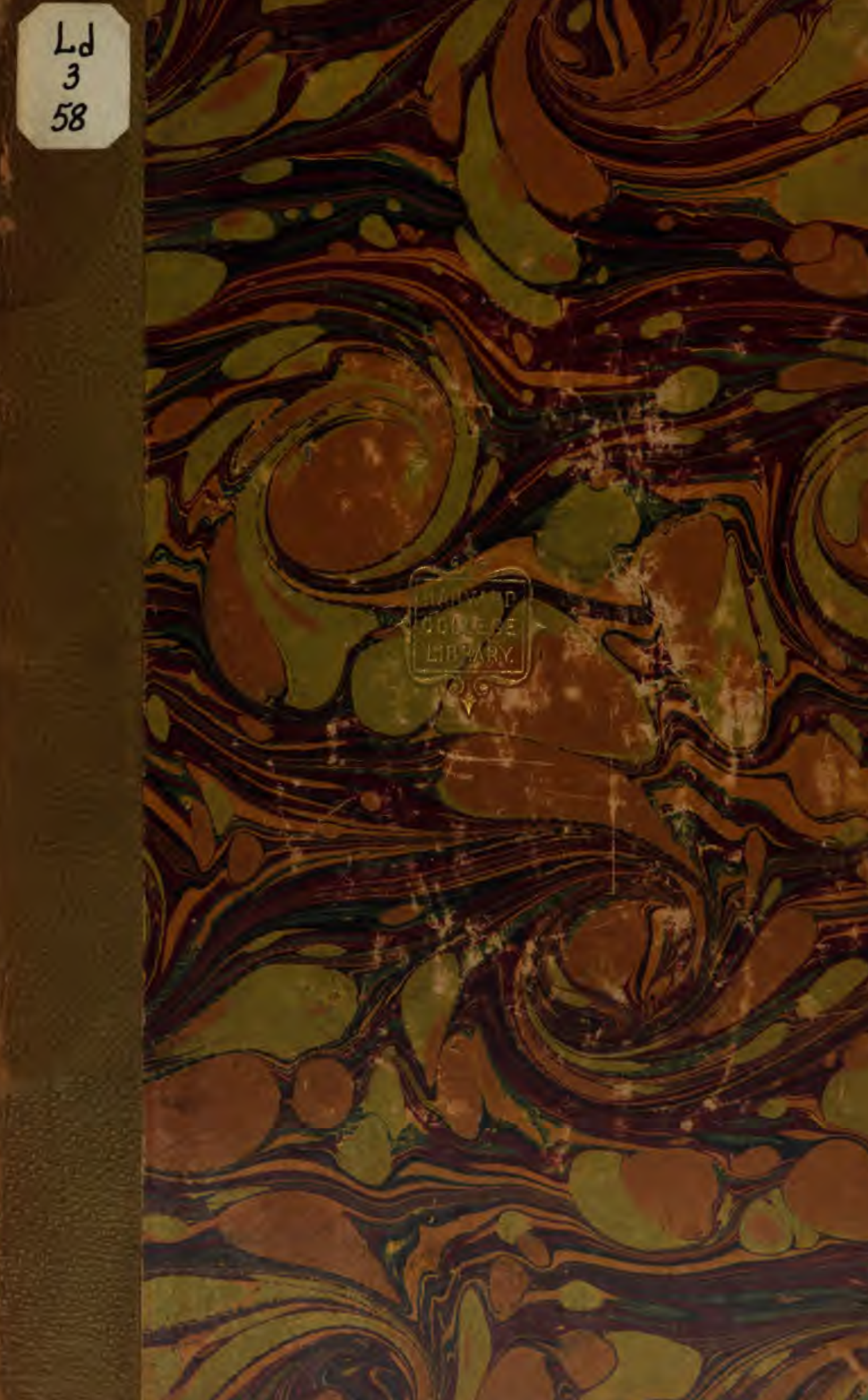
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

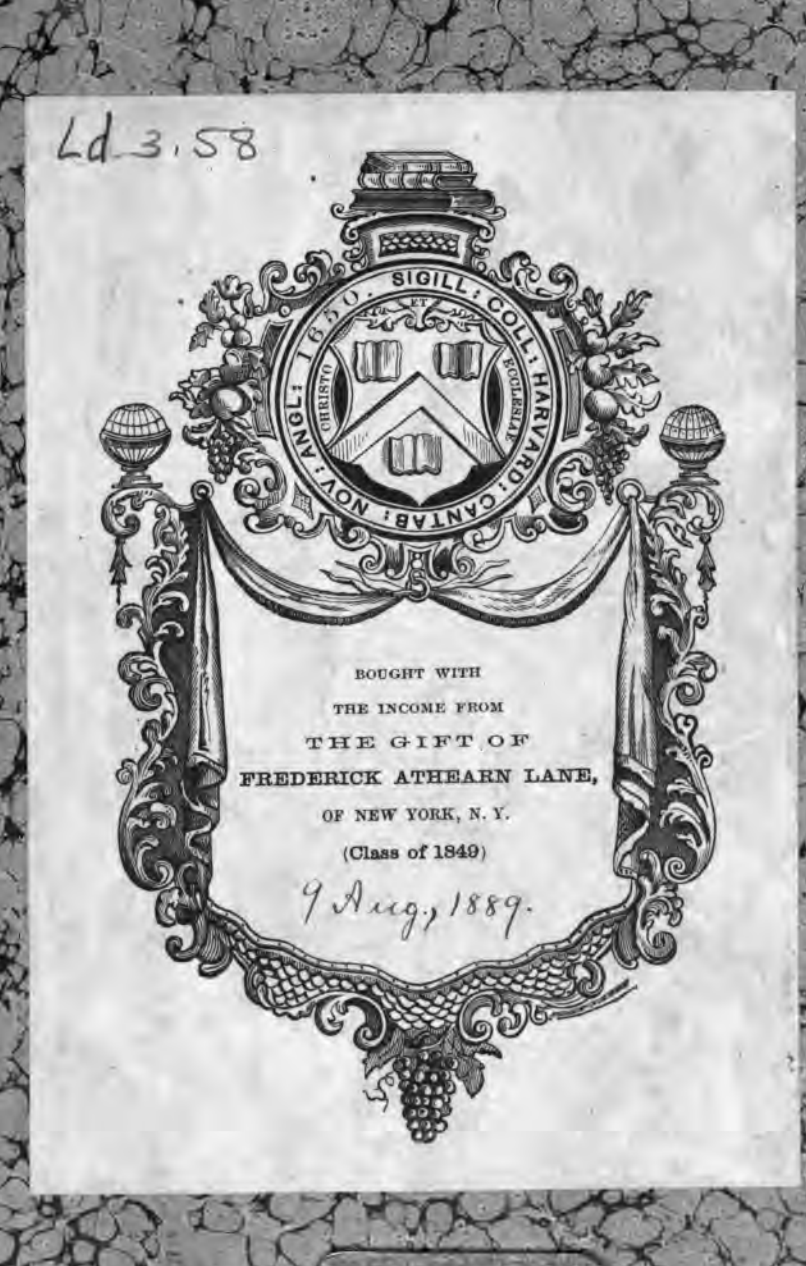
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

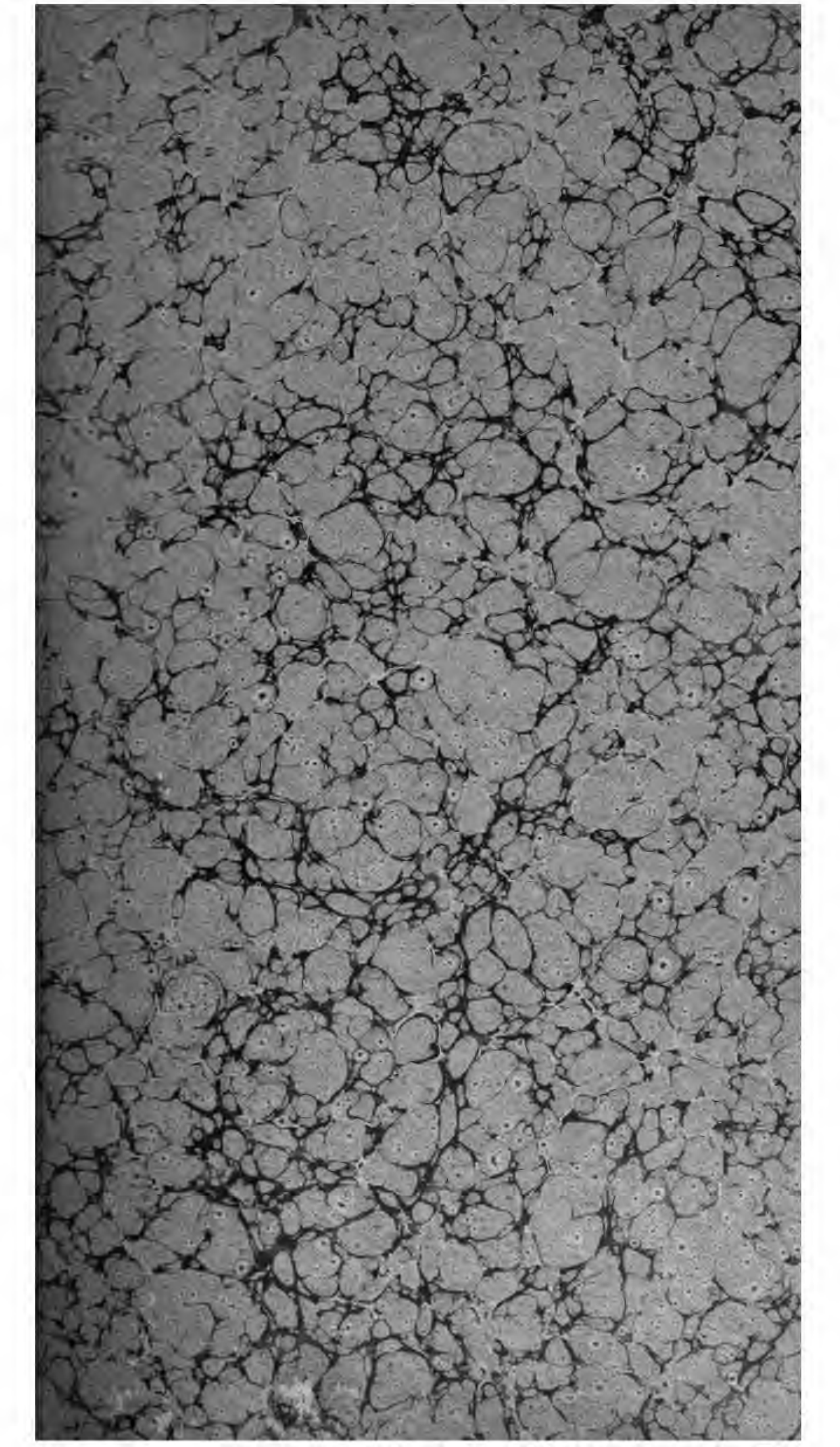
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Ld
3
58
COLLEGE
LIBRARY

Ld 3.58



BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
FREDERICK ATHEARN LANE,
OF NEW YORK, N. Y.
(Class of 1849)
9 Aug., 1889.



19,20,

Dictys imita a Homero 77-80

ÉTUDE

SUR

DICTYS DE CRÊTE

ET

DARÈS DE PHRYGIE

ÉTUDE

SUR

DICTYS DE CRÊTE

ET

DARÈS DE PHRYGIE

PAR

E. COLLILIEUX

AGRÉGÉ DES LETTRES

PROFESSEUR AU LYCÉE DE GRENOBLE



GRENOBLE

XAVIER DREVET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

14, rue Lafayette, 14

1886

Sd 3.58

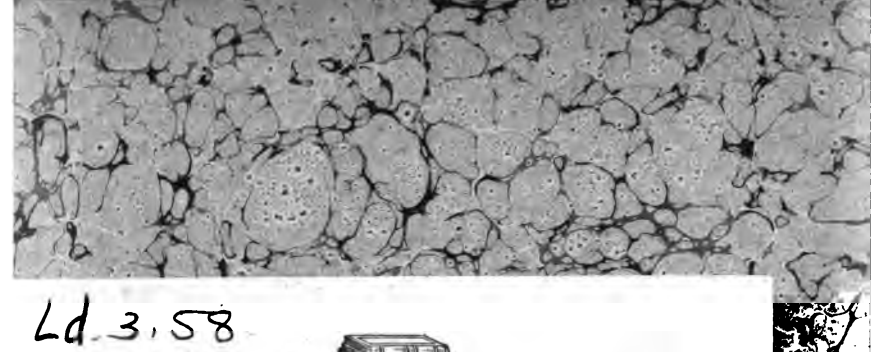
HARVARD COLLEGE
AUG 9 1889
LIBRARY.

Lane fund.

PRÉFACE

Je parcourais tout à l'heure dans la Revue « l'Université » la liste des sujets d'érudition, que les professeurs des Gymnases allemands ont étudiés en 1886, ou bien (car l'indication n'est pas claire) se proposent d'étudier en 1886-1887. J'ai été étonné d'y trouver la mention suivante : « Dresden. De Septimio-Dictye Virgilii imitatore. Herm. Dunger ». Je n'ai pu m'empêcher de me dire : « Décidément H. Dunger ne peut se détacher de cet auteur, qu'il étudie, ainsi que son inséparable Darès, depuis 20 ans au moins. » J'ai ajouté : « Et moi aussi, j'ai là — depuis longtemps — dans mes papiers une étude latine sur ces deux faussaires ; une étude qui renouvelle certainement le sujet, et dont un chapitre réduit à peu de chose l'ouvrage de H. Dunger de 1878. Pourquoi ne la publierais-je pas ? — C'est qu'elle est écrite en latin ; or qu'est-ce qui lit aujourd'hui, à moins d'y être forcé par sa profession, une étude faite en latin ? — Alors il faut la traduire. — Mais toute traduction est languissante. — Les quelques personnes qui sont au courant du sujet ne feront attention qu'au fond. Quant aux autres, qu'importe leur opinion ? — Eh bien ! traduisons donc ! après tout, le risque n'est pas grand ; il s'agit d'un manuscrit de 120 à 125 pages au plus ».

Le Curtillard (Isère), mi-septembre 1886.



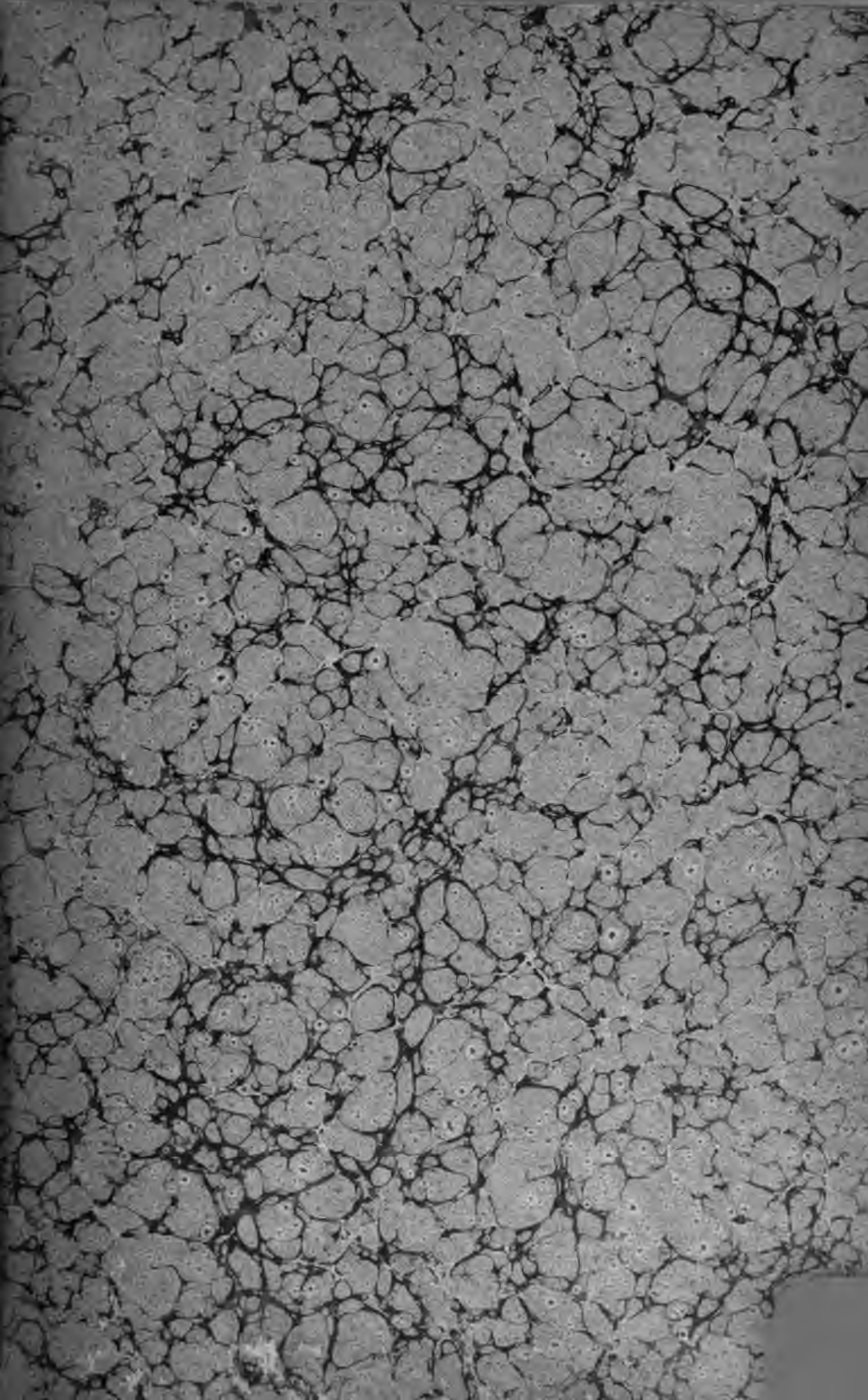
Ld 3.58

SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.

CHRISTO ET ECCLESIAE

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
FREDERICK ATHEARN LANE,
OF NEW YORK, N. Y.
(Class of 1849)

9 Aug., 1889.





19, 20,
Dictys imita a Homero 77-80

ÉTUDE

SUR

DICTYS DE CRÊTE

ET

DARÈS DE PHRYGIE

niqueur connaissait un ou plusieurs écrits apocryphes qu'il préférait à Homère; mais il y avait tant d'écrits de cette sorte, qu'on ne peut affirmer qu'il ait eu Dictys en vue.

Celui-ci est encore cité par deux auteurs anonymes : l'un Chronographe, l'autre Rhéteur. Les deux passages ont été reproduits par Allatius (De patriâ Homeri, Lyon, 1640, page 54 et page 59).

Je n'ai point parlé de Priscus Panitès, contemporain du Rhéteur Syrianus, à qui Dederich, dans la préface de son Dictys, p. 26, prêtait une allusion à un passage de Dictys. Cette conjecture a déjà été repoussée par Hermann Dunger (Dictys-Septimius, 1878, page 10), bien qu'elle fut favorable à son opinion que Syrianus connaissait l'œuvre de notre faussaire.

Tels sont sur celui-ci les témoignages des Byzantins. Faut-il en discuter la valeur, et s'efforcer de les concilier les uns avec les autres ? Faut-il remarquer que la découverte de Dictys est placée par Malalas sous Claude Néron, par Suidas sous Claude, par le Chronographe anonyme sous Claude *et* Néron ; qu'on ne trouve pas chez Dictys plusieurs récits que Malalas déclare lui emprunter, par exemple celui de la mort de Polyxène ; que Suidas se contredit en faisant raconter par Dictys, ici « les événements venant à la suite de ceux chantés par Homère », là « toute la matière troyenne » ; que Cédrémus et Isaac Porphyrogennète parlent de portraits tracés par Dictys, qu'on ne retrouve plus chez celui-ci ; qu'Isaac Tzetzès d'après son Dictys fait mourir Œnone par la strangulation, tandis que dans le nôtre elle meurt de chagrin ; enfin que Jean Tzetzès et le Chronographe anonyme semblent voir en Dictys un poète, tandis que Suidas le qualifie d'historien ? Beaucoup de savants depuis le 17e siècle (Mercier, Baschet de Méziriac, Fabricius, etc.) jusqu'à notre époque (Hermann Dunger, Aristide Joly, Körting, etc.) ont pris la peine de discuter quelques-unes de ces assertions, surtout celles

d'Izaac Tzetzès et d'Izaac Porphyrogennète. C'est faire trop d'honneur à ces Byzantins, qui, on le sait, sont coutumiers du fait d'inexactitude et aveuglément crédules. Ils ne connaissent pas le doute si salutaire en histoire ; ils accueillent sans examen tout ce qu'ils lisent ou entendent dire ; encore le dénaturent-ils en le répétant Ceci doit être ; le goût de l'exactitude ne va pas avec un pareil degré de crédulité. La crédulité de notre moyen âge occidental n'est pas moindre ; mais produit un autre effet. Celle-ci ressemble à celle de l'enfant, et vous charme par sa naïveté ; l'autre est celle du vieillard tombé en enfance.

On ne peut donc s'empêcher parfois de sourire en voyant quelques érudits de l'Allemagne contemporaine, surtout Hermann Dunger, Körting et Wagener, peser scrupuleusement toutes les syllabes de ces Byzantins, afin de découvrir les sources où ceux-ci ont puisé. On ne peut asseoir aucune conclusion solide sur la discussion de pareils témoignagnes ; à moins qu'on ne se borne à affirmer que les Byzantins ont réellement connu, les uns par eux-mêmes, les autres par ouï-dire, soit dans un texte grec, soit dans un texte latin (1), l'Ephéméris que nous avons. Les témoignages concordent sur les points essentiels, à savoir que dans le 1er siècle de l'ère chrétienne un tremblement de terre aurait ouvert en Crête de vieux sépulcres ; que dans l'un d'eux on aurait trouvé un petit coffre contenant l'Ephéméris de Dictys, originaire de Crête et compagnon d'Idoménée. Ces détails si précis ne peuvent s'appliquer qu'à notre Dictys.

Tous les Byzantins ajoutent foi à cette fable, et considèrent Dictys comme un témoin oculaire, dont la relation

---

(1) On peut avoir un avis (et pour mon compte j'en ai un) sur la question de savoir si le texte original était grec ou latin ; mais ce n'est point par l'examen de ces témoignages qu'on peut se le former.

est parfaitement irrécusable. Pas un ne cherche à se mettre en garde contre une surprise. D'emblée et sans plus d'examen, ils le préfèrent à Homère, qui lui aurait pris le sujet et les épisodes de son Iliade, non sans les dénaturer gauchement.

Ainsi au 9e siècle, les Byzantins connaissaient Dictys, et prenaient dès lors l'habitude de le citer en parlant de la guerre de Troie. Dans notre Occident aussi, il était connu dès cette époque, et même dans son texte actuel, puisque l'un des manuscrits date du 9e siècle. Mais il pâtit de la longue barbarie qui suivit le règne de Charlemagne et dura jusqu'au 12e siècle. Pendant ce long sommeil des intelligences, il n'est cité par personne. Dans l'espèce de Renaissance qui signala le 12e siècle, quand on revint aux bibliothèques, il devint immédiatement fameux. Benoît de Sainte-More le prend pour guide, après le sac de Troie, quand il lui faut conter le retour des chefs grecs. Joseph Iscanus en fait autant dans le sixième et dernier livre de son poème latin sur la guerre de Troie. Au 13e siècle, on voit même Guido de Columna se réclamer de lui, quand en réalité il suit un autre guide, Benoît de Sainte-More, qu'il ne nomme point, comme l'ont reconnu et parfaitement démontré H. Dunger et Aristide Joly. Jusqu'au 16e siècle, la gloire de Dictys ne cesse de grandir ; et, à la Renaissance, on voit un de ses éditeurs, François Faragonius, dans sa préface à Bernard Rictius (Ricci) de Messine (1499), s'applaudir de publier l'œuvre d'un historien d'un tel mérite « Dictyn Luculentum historiographum ».

§ II. — Darès.

Tous les érudits, qui depuis le 17e siècle ont édité Darès ou disserté sur lui, ont rapporté les trois témoignages de Ptolémée Chennus, d'Eustathe et d'Elien, relatifs les deux

premiers à un certain Antipater d'Acanthe qui aurait lu la Chronique de Darès, le troisième à Darès lui-même. Les érudits contemporains concluent tous, après examen, que ces témoignages n'ont rien de commun avec notre Darès. Pour moi, je ne perdrai pas mon temps à les discuter à mon tour. Je me bornerai à prévenir le lecteur que notre Darès connaissait le *Raptus Helenæ* de Dracontius, poète africain de la fin du 5e siècle Cette seule remarque tranche la question, puisque Ptolémée Chennus appartient au 1er siècle de notre ère, et Elien au second. Ici il est juste de rappeler que c'est l'allemand Ch. Wagener qui a signalé le premier les emprunts faits par Darès à Dracontius (1), bien qu'il se soit trompé, comme je le montrerai plus loin, en croyant que Dracontius à son tour avait fait des emprunts à un mythographe perdu.

Le quatrième témoignage invoqué par les érudits est celui d'Isidore de Séville (570-640), ainsi conçu : « Historiam primus apud nos Moyses..... conscripsit ; apud gentiles vero primus Dares Phrygius de Grœcis et Trojanis historiam edidit, quam in foliis palmarum ab eo conscriptam esse *ferunt.* » Orig. 1, 41. On remarquera qu'Isidore parle d'après autrui, et n'a point vu l'ouvrage ; et qu'ensuite dans notre Darès il n'est nullement question de feuilles de palmier servant à écrire. Il est probable qu'Isidore qui était, comme chacun sait, un grand dévoreur de livres, mais dépourvu de sens critique, a lu d'une part dans Elien (H. v. 11, 2) ce que celui-ci dit de Darès, et qu'il a connu d'autre part l'opinion rapportée plus tard par Suidas au mot φοινικήϊα γράμματα, d'après laquelle les caractères de l'alphabet auraient été ainsi appelés en grec, parce qu'on aurait commencé à écrire sur des feuilles de palmier (φοινικες). Quoi qu'il en soit, il ne connaissait point notre Darès.

Celui-ci, bien que nous ayons un manuscrit qui date du

(1) Voir le Philologus, 1878, Gottingen.

9e siècle, n'est cité pour la première fois, au moins d'une façon incontestable, qu'au 12e siècle par Benoît de Sainte-Maure et Joseph Iscanus. C'est à peu près ce que nous avons remarqué sur Dictys, avec cette différence toutefois que Dictys est connu des Byzantins, et que Darès ne l'est pas. Ce dernier point est bon à retenir ; nous y reviendrons plus tard.

Au 13e siècle, Guido de Columna, tout en suivant Benoît de Sainte-Maure, se couvre du nom de Darès, comme il a fait pour Dictys. Vincent de Beauvais (Biblioth. Mundi, tom. 4, liv. 11, chap. 62, 63) résume d'après Darès l'histoire de la guerre de Troie. Jofroy de Waterford qui, comme Jean de Flaccecourt, et vers le même temps que lui, traduit notre faussaire, déclare dans sa préface que celui-ci, de même que son contemporain Dictys, est bien supérieur à Hérodote, à Thucydide, à Xénophon et à Diodore de Sicile. L'auteur anonyme d'une Histoire universelle écrite entre les années 1223 et 1230, et récemment découverte par le savant M. Paul Meyer (Académie des Inscriptions, 27 mars 1885), croit donner plus d'autorité à son résumé de la guerre de Troie, en mettant le nom de Darès en avant. Jusqu'au 16e siècle, la gloire de Darès, comme celle de Dictys, loin de recevoir aucune atteinte, et de subir aucun amoindrissement, va sans cesse en grandissant.

§ III. — Combien Dictys et Darès au moyen age ont servi aux poètes français ou étrangers.

Cette question, depuis dix-sept ans, a été si souvent, si abondamment traitée en France et en Allemagne, qu'on peut la considérer, sinon comme épuisée, du moins comme bien près de l'être. Il serait trop long d'énumérer tous les ouvrages plus ou moins remarquables, qui se rattachent à ce sujet. Pour s'en tenir aux principaux, il faut citer le

livre d'Hermann Dunger (Die sage vom Trojanischen Kriege in den Bearbitungen des Mittelalters und ihre antiken quellen, Dresden, 1869), et l'ouvrage d'Aristide Joly (Benoît de Sainte-More et le roman de Troie, Paris, 1870). On trouvera un excellent résumé de ce second ouvrage dans l'Histoire de la langue et de la littérature françaises, de M. Ch. Aubertin, Paris, Belin, 1876, tom. 1, pages 237-260. Les principaux résultats, auxquels Hermann Dunger et Ar. Joly ont abouti dans leurs savantes études, ont été brièvement et très exactement indiqués par Ferdinand Meister, dans les préfaces de ses deux éditions (Dictys Cretensis, Lipsiæ 1872 ; Darès Phrygius, Lipsiæ, 1873), surtout dans celle de Darès. Outre ces études générales, portant sur tous les pays d'Europe, il faut citer quelques études particulières, que leur mérite ne permet point de passer sous silence. L'influence de Benoît de Sainte-More et de ses deux guides Dictys et Darès a été très bien étudiée, en ce qui concerne l'Espagne, par Adolphe Mussafia (Uber die spanischen versionen der Historia Trojana, Wien, 1871), et par M. Morel-Fatio dans la *Revue française, Romania,* janvier 1875; en ce qui concerne l'Italie, par le même Ad. Mussafia (Sulle versioni italiane della Storia Trojana, Vienna, 1871).

Dans ces remarquables travaux on verra comment la légende troyenne, grâce à Dictys et à Darès, et aussi au trouvère français Benoît de Sainte-More, s'est répandue dans tous les pays d'Europe ; comment dans chaque pays elle a pénétré jusqu'aux dernières classes de la société ; comment les noms d'Achille et d'Hector, d'Hélène et d'Andromaque, bref de tous les héros grecs et troyens, sont devenus partout populaires ; comment à la Renaissance la popularité de ces traditions antiques a facilité la restauration des lettres grecques et latines ; comment elle a préparé de loin un public capable de comprendre et de goûter les écrivains, qui dans les littératures modernes sont qualifiés de classiques. Quand on songe aux heureux effets de la super-

cherie des deux faussaires, on hésite à la leur reprocher ; on a presque regret d'avoir montré la sottise de Darès.

§ IV. — Pourquoi Darès a été préféré.

Nous avons vu qu'au moyen âge, dans ces temps dépourvus de critique, personne ne s'avisait de suspecter leur témoignage, et que chacun y croyait comme à la parole de l'Evangile.

Toutefois il convient de faire une différence entre Dictys et Darès. Celui-ci est visiblement préféré à l'autre Ainsi, quoique Benoît de Sainte-More et Joseph Iscanus se réclament de tous deux, c'est Darès qu'ils suivent de préférence jusqu'à la prise de Troie. A partir de là, comme il n'a pas raconté les retours, ils prennent Dictys pour guide. Celui-ci, chez Vincent de Beauvais, n'est pas même mentionné. Enfin, dans le catalogue des manuscrits de l'un et de l'autre, on peut voir que ce sont ceux de Darès qui l'emportent par le nombre.

Quelle est la cause de cette préférence accordée à Darès? Faut-il dire avec H. Dunger et Arist. Joly, dont l'opinion a été universellement adoptée, que l'Occident, formé par les Latins, avait épousé leurs passions, pris parti pour les Troyens contre les Grecs, et suivi Darès comme plus favorables aux Troyens ? Non, cette explication, quoique très spécieuse, ne s'aurait s'admettre; car nous verrons plus loin, en étudiant Darès, qu'il tient pour les Grecs et méprise les Asiatiques Il est plus probable que ce qui le mit en faveur spéciale auprès du moyen âge, fut la forme même de son livre, qui affectait l'apparence d'un compte-rendu bien sec, mais bien exact ; tandis que Dictys se préoccupait du style, se piquait de raconter avec intérêt, et recherchait les occasions de placer des harangues sentant la rhétorique. Le premier, indiquant chaque fois la

durée des trêves, le nombre des combattants tués de part et d'autre, semblait ne songer qu'à la vérité. L'autre, négligeant ces menus détails, n'allait pas jusqu'à exciter la défiance ; non certes, mais il paraissait moins complet, quoique plus étendu. Ainsi la préférence donnée au premier s'explique, non point par une sorte de piété filiale pour les ancêtres troyens, mais par l'amour de l'exactitude historique, ou du moins de ce qui alors, pour des yeux inexpérimentés, en avait un faux air.

CHAPITRE III.

Dictys et Darès depuis le 16e siècle jusqu'en 1869.

§ Ier. Dictys et Darès au 16e siècle. — § II. Dictys après le 16e siècle. — § III. Darès après le 16e siècle.

§ Ier. — Dictys et Darès au 16e siècle.

Au 16e siècle ils jouissent encore d'une grande faveur ; cependant le doute commence à s'éveiller chez quelques esprits plus clairvoyants que les autres, à savoir Louis Vivès, Guillaume Xylander (Holtzemann) et Joseph Scaliger. Mais tous les trois se bornent à déclarer en passant, et sans en faire la preuve, que les deux ouvrages sont apocryphes. Louis Vivès y consacre une ligne dans un passage où il parle de l'obscurité fabuleuse des origines de l'histoire grecque : « Dares Phrygius et Dictys Cretensis figmenta sunt eorum qui de bello famosissimo voluerunt ludere » (liv. 5 de trad. discipl., page 125 de l'édition de 1636).

Guillaume Xylander, au paragraphe 67 des Annotationes in Cedrenum reconnaît que Dictys et Darès ont pu réellement écrire l'histoire de la guerre de Troie (quelle concession grave !) ; mais il déclare que les deux ouvrages qui nous sont venus sous leur nom, ne méritent aucune créance. Joseph Scaliger, dans quelques lignes d'une lettre à Isaac Casaubon (Epistol. libri II, Epistola CXV) range Darès avec le Pseudo-Callisthène et le Pseudo-Pindare parmi les écrits supposés (page 301 de l'édition de Luxembourg, 1627).

En revanche, combien d'érudits croient encore à l'authenticité de l'Ephemeris et de l'Excidium Trojæ. Nous avons entendu Faragonius plus haut, page 14. Volaterran (Raphaël Maffeï de Volterre), dans ses Commentarii urbani dédiés au pape Jules II, croit que Cornélius Nepos a traduit le texte authentique de Darès resté en Troade avec Anténor après le sac de Troie. Conrad Gessner dans sa Bibliotheca universalis, au mot Dictys, adopte l'opinion de Faragonius qu'il résume ; et, au mot Darès, celle de Volaterran. Glandorp dans son Onomasticon, au mot *Cornelius Nepos*, écrit : « Vertit Daretem Phrygium », sans laisser percer le moindre doute.

Jean Le Maire des Belges préfère à Homère, postérieur de cent ans aux faits qu'il raconte, les deux chroniqueurs contemporains de la guerre de Troie. Jean Sanson (Séquences de l'Iliade, 1530) reproche à Homère de faire fuir Hector devant Achille, et lui oppose les récits « des témoins oculaires Dictys et Darès ». Sir Philip Sidney, dans sa « Défense de la poésie » (1581-1595), faisant un rapprochement d'une part entre le Cyrus de Xénophon et celui de Justin, d'autre part entre l'Enée de Virgile et celui de Darès, accorde à Xénophon et à Virgile plus de vérité poétique et humaine, aux deux autres plus d'exactitude historique. Nicolas Viguier, médecin et historiographe du Roi, dans sa Bibliothèque historiale, 1587, s'appuie en maint endroit sur le témoignage de Dictys ou de Darès (tom. 1, pages 126,

128, 134, 135, etc.). Naturellement les traducteurs des deux faussaires (v. la liste, page 11) ne tarissent pas sur l'éloge de leurs vertus et mérites. Citons au moins l'un d'eux. Le traducteur d'Anvers (1), après avoir remarqué qu'il s'est glissé beaucoup de fables dans l'histoire de la guerre de Troie ; après avoir *excusé* Homère et Virgile d'avoir mêlé la fiction à la vérité, parce qu'Horace a permis ce mélange aux poètes ; enfin après avoir blâmé ceux qui lisent les romans français, explique ainsi pourquoi il a traduit Darès :

« Après avoir cognu Darès Phrigius avoir plus succinctement et véritablement escript de toute la querelle entre les Grecs et les Troyens que nul autre, j'ay bien voulu le traduire en nostre langue, et communiquer à ung chascun, afin que ceux qui pour la rarité d'iceluy ne *l'ont pas en grec* ou en latin, le voyent en français, et les autres qui n'entendent les susdites langues, le puissent facilement entendre. » Ce traducteur méritait une mention particulière, puisqu'il croyait à l'existence de l'*original grec* traduit par Corn. Népos.

Ainsi jusqu'au 17e siècle le crédit des deux faussaires est encore presque entier. A peine peut-on citer trois érudits qui cherchent à l'entamer. Mais comme c'étaient trois voix retentissantes, une cause attaquée, même incidemment, par des adversaires d'une telle autorité, était sérieusement menacée. Elle allait subir d'autres attaques plus scientifiquement menées, puis succomber définitivement.

§ II. — DICTYS APRÈS LE 16e SIÈCLE.

Pour Dictys, dans cette période, tout le monde s'accorde

---

(1) « La *vraye* et brève Histoire de la guerre et ruine de Troye, anciennement *escripte en grec* par Darès Phrigius. Anvers, chez Joachim Trognèse, sur le cimetière de Nostre Dame à la Crois d'or. — L'an 1592. »

à dire que son Ephéméris est apocryphe. Mais sur tous les autres points, il y a une grande diversité d'opinions. On n'est pas même d'accord pour l'appréciation de son style. Tandis que quelques critiques le jugent à cet égard avec sévérité, la plupart des autres parlent de lui avec estime. Chose étrange ! ce sont les modernes qui le traitent avec le plus de dédain ; c'est à l'époque où le latin est comme la langue maternelle de l'érudition, qu'on lui donne le plus d'éloges. Gasp. Scïoppius (Epist. 5 in paradoxis litterariis) prise tant sa latinité qu'il fait de lui un contemporain de Velléius Paterculus, de Q. Curce et de Valère Maxime. J. Vossius (de Historicis latinis), Jos. Mercier (Préface de son édition de Dictys), Mlle Tanneguy-Lefèvre (préface de la sienne), Moréri (Dictionnaire), Heyne lui-même, quoique appartenant à une époque déjà sévère pour lui (1ers excursus ad lib. 2 Æneidos, Edit Lemaire, page 307), font cas de son style. Mais personne n'a poussé l'éloge aussi loin que Gaspar Barth (Adversariorum commentariorum libri sexaginta. Francfort, 1624, lib. 57, ch. 20, page 2717 sqq). Il l'appelle « un homme d'une éloquence antique » qui a voulu mettre fin à l'incertitude et à la confusion des traditions troyennes. Il cite un certain nombre de ses expressions, qu'il admire pour leur justesse et leur élégance. Sur le verbe *obstupefieri* en particulier, il s'écrie dans son enthousiasme : « non poterat melius hæc proferre vel summus scriptor, et collatione talium facile apparet latinum auctorem esse, quem cum summâ animi voluptate legimus..... etc. »

Les modernes en général n'ont pas ratifié ces éloges. Déjà au 17e siècle J. Fréd. Gronovius (cap. 25, Observat. ecclesiast.) et au commencement du 18e, Perizonius (dans l'édit. Smids) ainsi que Fabricius (Bibliot. Latin. 1, 6), avaient trouvé à redire à la latinité de Dictys. Au 19e siècle, Dederich (Préface de son édition) a prétendu que sa diction était aussi vicieuse que celle d'Hégésippe, d'Ammien Mar-

cellin, de Sulpice Sévère et d'Orose. M. Pierron (Hist. de la litt. lat.) déclare que « c'est un écrivain dénué de toute espèce de talent ». M. Chassang (ouvrage cité, page 362) dit que son livre « sans être d'une latinité aussi barbare que celle du faux Darès, n'accuse pas une origine beaucoup plus ancienne ».

Sur la date à laquelle il faut le rapporter; sur la question de savoir s'il y a eu ou non un original grec ; sur l'authenticité de l'épître dédicatoire ; sur le prologue ou préface, il y a aussi un grand conflit d'opinions.

Pour la date du texte *latin*, le désaccord en somme n'est pas grand ; car sauf Gasp. Scioppius et Dederich qui le rapportent l'un au 1er, l'autre au 2e siècle, les autres juges le placent soit au temps de Dioclétien, soit à celui de Constantin, soit à celui de Saint-Ambroise, c'est-à-dire entre la fin du 3e siècle et celle du 4e. La majorité prenant la moyenne, opte pour le temps de Constantin. C'est l'avis de J. Mercier, de Mlle Tanneguy-Lefèvre, d'Obrecht, de Périzonius, de Fabricius, de Pierron, de A. Chassang, etc. Faut-il relever ici une énorme erreur du *Dictionnaire de la Conversation ?* Elle est trop curieuse pour être passée sous silence, quoiqu'elle se rencontre dans un ouvrage peu scientifique. L'auteur de l'article sur Dictys a fait descendre jusqu'au 15e siècle la composition de l'Ephéméris, ignorant ainsi qu'on possédait des manuscrits du 9e siècle.

Quant à la question de savoir si Septimius a eu ou non un original grec entre les mains, L. Allatius (De patriâ Homeri, Lyon, 1640, p. 60) est le seul, jusqu'à l'édition d'Obrecht, qui se prononce pour l'affirmative. Tous les autres érudits, dans cette période, relevant les passages où le texte de notre Dictys est en désaccord avec les témoignages des Byzantins (v. p. haut, page 14), en concluent qu'il n'y a pas eu traduction du grec en latin. Ainsi pensent J. Vossius (de historicis latinis, lib. 3), Gasp. Scioppius (Epist. 5), Janus Rutgers (Var. Lectionum... etc bib. 5, 2,

20), E. Chilmead (annotationes ad Malalam), J. Mercier (Préface de son Dictys), Baschet de Méziriac (Epîtres d'Ovide, tom. 1, 457), Mlle Tanneguy-Lefèvre (Préface de son Dictys). Gaspar Barth va même jusqu'à prétendre, pour expliquer les citations des Byzantins, que ce sont « ces méchants grecs » (Grœculi) qui ont traduit dans leur langue l'ouvrage de Septimius.

Avec l'édition d'Ulrich Obrecht, une autre opinon se fait jour, prévaut rapidement sur celle qui avait été en faveur jusque-là, est adoptée par Périzonius, Fabricius, bref par tous les érudits, et règne exclusivement jusqu'à ces dernières années. Vous la trouvez partout, soit dans les Histoires de la Littérature latine, comme celles de Schoell et de Pierron, soit dans les divers dictionnaires biographiques, soit même dans les travaux d'érudition proprement dite, par exemple chez Dederich et A. Chassang. On lit partout, que Septimius aurait traduit son ouvrage du grec, mais en usant de toutes les libertés depuis longtemps accordées aux traducteurs latins, et autorisées par une tolérance traditionnelle. Par là s'expliqueraient facilement les quelques différences signalées dans les deux récits, le latin et le grec. Par là aussi on rendrait compte des nombreux hellinismes de Septimius. Ainsi le récit primitif serait du Crétois Praxis ou Eupraxidas, qui, afin de flatter le goût de Néron pour les traditions troyennes, profitant à la fin du voyage de ce prince en Grèce et du tremblement de terre survenu en Crête la 13e année de son règne, lui aurait présenté cet ouvrage, lequel n'aurait été traduit que fort longtemps (1) après par Septimius.

Quant à l'épître dédicatoire et au prologue, deux pièces qui sont en désaccord sur plusieurs points, les savants qui nient qu'il y ait eu un original grec, attribuent le prologue

---

(1) Sur ce point il faut excepter Dederich, qui rapporte Septimius au 2e siècle.

à Septimius, et l'épître (qui d'ailleurs manque dans plusieurs manuscrits) à quelque « méchant grammairien plus récent » (1). Au contraire ceux qui admettent l'original grec, attribuent le prologue à Praxis, et l'épître à Septimius; selon eux, le prologue omis par Septimius aurait été rétabli par un copiste anonyme, et placé par lui à la suite de l'épître. Telles sont les diverses opinions qui ont eu cours jusqu'en 1869 sur notre Dictys.

§ III. — Darès après le 16e siècle.

Il expie et paie bien cher la préférence que lui donnait le moyen âge. On ne s'arrête point à lui; et quand on a dit de son opuscule qu'il est ridicule et inepte, on se regarde comme quitte envers lui; on croit lui avoir accordé toute l'attention qu'il mérite. Au sujet de son style, il n'y a qu'une voix : quiconque en fait mention crie à la sottise et à la barbarie (v. J. Vossius, de Historicis Græcis; Jos. Mercier, præfatio in Daretem; Smids, præfatio in Daretem phrygium; Heyne, Excursus 1us ad lib. 2 Æneidos, édit. Lemaire, p. 307; Dederich, præfatio in Daretem; A. Chassang, ouv. cité, p. 362, etc. etc.). Sur ce point il y a, et avec raison, unanimité absolue. Et presque toujours on s'en tient là; on se borne à caractériser son style d'une épithète méprisante et injurieuse; puis l'on passe, sans soulever à son sujet aucune question capable de piquer un peu la curiosité. On se contente de proposer sans discussion une date, qu'on recule en général fort loin dans la décadence, pour expliquer sa détestable latinité. On le place généralement au 6e siècle; Dederich descend même jusqu'au 7e.

Je n'ajouterais rien sur Darès, si trois erreurs n'avaient

(1) « Nuperi et imperiti grammatici », dit Jos Mercier.

été commises à son sujet, l'une par Obrecht (præfatio in Daretem), une autre par Fabricius (Bibl. græca, tom. 1, 26, sqq), et la troisième par A. Chassang (ouv. cité, p. 360, 361).

Obrecht a soutenu que notre Darès datait du 12e siècle, et n'était que le canevas de Joseph Iscanus, préparant son poème De bello Trojano. Or, on possède au moins un manuscrit de Darès, qui date du 9e siècle. Cette erreur d'Obrecht a passé dans Schoell (Hist. de la litt. grecque), qui l'a accréditée. De là, elle s'est glissée dans plusieurs dictionnaires biographiques, notamment dans celui de Didot et celui de M. Vapereau, où on lit cette énormité, que notre texte de Darès ne serait connu que depuis le « 14e siècle ».

Peut-on croire qu'un savant de la valeur de Fabricius se soit trompé au point d'écrire que Darès était cité par Cédrénus et d'autres Byzantins ? Il est également peu croyable qu'il ait été induit en erreur par la lecture précipitée de Jos. Scaliger, au point d'affirmer que Darès avait été connu d'Eusèbe. Jos. Scaliger dans son Eusèbe (Edit. 1606, p. 51, 2e colonne au bas) après s'être étonné qu'Hélénus eût rétabli sur le trône le fils d'Hector, avait écrit : « Unde hæc Eusebio ? A suppositiis scriptoribus Dictye et Darete Phryge ». Mais Fabricius aurait dû lire la suite ; car Jos. Scaliger détruit la supposition précédente, en ajoutant que Denys d'Halicarnasse (liv. 1) rapporte une tradition semblable.

A. Chassang croit à un original grec, dont notre Darès ne serait qu'un sec résumé. Il essaie de le prouver : 1° par trois passages plus détaillés que le reste (les portraits, chap. 12, 13, la dernière entrevue d'Hector et d'Andromaque, ch. 24, et la mort d'Achille, ch. 34), passages qui se rapprocheraient davantage du texte grec ; 2° par une citation de Gui de Columna, qui aurait connu « deux textes du faux Darès, le texte original et l'abrégé ». Ce dernier point, le seul im-

portant, a été réfuté par Hermann Dunger (Die Sage, etc..... p. 7, 14, 37) et par Arist. Joly (ouv. cité, tom. 2, 203), qui ont établi victorieusement que le récit détaillé, qu'a connu Gui de Columna est notre Benoist de Sainte-More (v. p. h., page 18).

CHAPITRE IV.

Travaux récents.

§ Ier. Hermann Dunger (Die Sage.... Dresden, 1869).— § II. Arist. Joly (le Roman de Troie..... Paris, 1870-1871). — § III. Körting (Dictys und Dares, Halle, 1874). — § IV. Gaston Pâris (Revue critique d'hist. et de littérature, 9 mai 1874. — Romania, 1874). — § V. Ch. Wagener (Philologus. Göttingen, 1878). — § VI. Hermann Dunger (Dictys-Septimius 1878). — § VII. Louis Havet (Revue philologique, 1878 et 1879).— § VIII. H Hanpt (Dares, Malalas, Sisyphos. — Philologus, 1881). — § IX. Résumé des opinions exprimées dans ces 17 dernières années. — Observations.

En général, les savants dont nous allons parler n'ont pas assez connu les travaux de leurs devanciers. C'est une partie qu'il ne faudrait pas aller chercher dans leurs écrits, car on ne l'y trouverait pas. Et pourtant, il leur aurait beaucoup servi d'être mieux renseignés à cet égard ; car il ne serait pas arrivé à plusieurs d'entre eux de donner comme neuve telle ou telle opinion déjà très ancienne et vingt fois réfutée.

Dans l'examen des ouvrages, j'adopte l'ordre chronologique. Cette méthode, si Dictys et Darès n'avaient pas été jusqu'ici examinés à part, entraînerait une certaine confusion. Mais comme maintenant le lecteur sait parfaitement ce que c'est que Dictys ou Darès, rien ne m'empêche de suivre l'ordre que je viens d'annoncer.

§ 1er. — HERMANN DUNGER (Dic Sage Vom Trojanischen Kriege in den Bearbitungen des Mittelalters und ihre antiken Quellen, Dresden, 1869, in-8°, 81 pages).

Ce livre, dès sa première apparition, a valu à son auteur les éloges unanimes des lecteurs compétents, et l'a mis d'emblée en grande réputation. J'avoue toutefois qu'il n'a rempli mon attente qu'à partir de la 23e page. Jusque-là, on ne trouve à louer que la réplique de l'auteur à ceux qui admettent un original grec (p. 7, 14).

Mais quand H. D. soutient (p. 14 sqq) que Darès était un Romain, et suivait Valérius Flaccus, parce que chez lui, comme chez celui-ci, Philoclète est rangé parmi les Argonautes ; quand il ajoute que si l'imitateur a fait régner Pelias sur le Péloponèse, c'est parce qu'il ne comprenait pas le nom d'*Hœmoniœ* qu'il trouvait chez son guide (Val. Flac., 1, 22), on peut désirer une argumentation plus solide. J'en dirai autant de sa conjecture sur les emprunts faits par Darès au Pseudo-Pindare dans les deux catalogues des héros grecs et troyens. Enfin, il soupçonne chez Darès l'imitation de Dictys ; mais il ne la rend pas sensible. Il veut par exemple que le premier ait pris à l'autre le passage où Agamemnon est déposé en faveur de Palamède. Mais ceci n'est qu'une conjecture, qu'il est permis de repousser.

A partir de la 23e page, tout est à louer : partout une science très étendue et très sûre, et une exposition lumineuse. Il passe en revue les nombreux écrivains du moyen âge qui ont imité Darès ; parfois même il signale des imitations de Dictys. Il commence par Joseph Iscanus, le premier qui cite Darès dans notre Occident. Ensuite il parle d'Albert de Stade (p. 26), dont le poème latin manuscrit est conservé à la bibliothèque de Wolfenbuttel.

Il arrive à Benoît de Sainte-More (p. 32), qui ne connaissait pas seulement Darès et Dictys, mais suivait à l'occasion Ovide, par exemple, dans le récit de l'expédition des Argonautes. Il prouve, par des exemples heureusement choisis (p. 37), que le vieux trouvère s'est servi du Darès que nous avons, et non d'un autre. Il en fait autant pour Dictys; il note les passages où Benoît s'est trompé pour n'avoir pas compris ou pour avoir lu trop précipitamment le texte de l'Ephéméris ; il montre par là que ce texte était identique au nôtre. Il passe ensuite (p. 39) à Jacob Van Maerlant, Hollandais du 13e siècle qui traduisit Benoît de Sainte-More ; puis à l'Allemand Herbort von Fritslar (p. 40), du commencement du 13e siècle ; à un autre Allemand de la fin du même siècle, Konrat von Wurtzburg, sur qui il fait une étude assez détaillée (p. 43-66), montrant que ce poète imitait librement au lieu de se borner à traduire ; et que dans son imitation indépendante il savait unir Ovide et Stace avec Benoît de Sainte-More. Après une courte notice (p. 66) sur un poète du 14e siècle, Jean Mair, de Nördlingen en Bavière, qui, quoique connaissant Darès même, suivit Guido de Columna, il arrive aux imitateurs de Konrat von Wurtzburg. C'est d'abord Ulric Weickmann du 15e siècle (p. 68), dont la Bibliothèque de Monaco garde deux manuscrits ; c'est un prosateur anonyme, dont le manuscrit est à Gotha; c'est Rudolf von Ems ; et un poète du 16e siècle, Jean Sachsius (p. 69). Il revient ensuite aux imitateurs de Benoît, ou si l'on veut, à ceux qui ont imité Darès en passant par Benoît. Il parle (70-74) d'un long poème allemand du 14e siècle, en douze livres et trente mille vers, dont l'auteur paraît s'être dissimulé sous le pseudonyme de Wolfran von Eschybach. Enfin (74-80), il traite d'un ouvrage anonyme en prose, intitulé *Trojumanna Saga* qui est écrit en langue scandinave, et qui contient en 31 chapitres l'expédition des Argonautes, l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie. C'est encore une

imitation de Benoît de Sainte-More; elle est conservée à la bibliothèque de Stockolm. Telle est en gros la substance du remarquable livre d'Hermann Dunger.

§ II. — Arist. Joly (Benoît de Sainte-More et le roman de Troie. — Paris, 1870-1871, 2 vol. in-4°).

C'est une œuvre considérable, qui fera époque dans l'histoire de notre littérature romane. Le 1er volume donne le texte de Benoît, et par conséquent ne nous regarde pas. Le 2e volume comprenant 598 pages a des proportions trop vastes pour que nous puissions l'examiner en entier. Des huit chapitres qui le composent, nous sommes obligés de ne prendre que le 4e (pages 146-218), relatif à Dictys et à Darès, et de laisser les autres relatifs à Benoît et à son influence en Europe. C'est à regret que nous passons sous silence ces sept chapitres d'une érudition copieuse, solide et toujours claire. Pour les trois derniers chapitres particulièrement (p. 310-598), où l'auteur reprend le sujet traité par Hermann Dunger (à qui d'ailleurs il confesse hautement avoir fait des emprunts, p. 453); il eut été intéressant de le comparer avec son devancier et de montrer sa supériorité sur celui-ci, en faisant voir la richesse et l'importance des documents nouveaux qu'il a apportés.

Malheureusement le quatrième chapitre, auquel notre examen doit se borner, est faible, le seul faible, à cause des erreurs qu'il renferme, et de la confusion qui y règne, et qui tient à ce que l'auteur mêle les questions sur Dictys avec celles qui sont relatives à Darès. Et comme ici nous allons le suivre pas à pas, il se peut que notre examen se ressente un peu de cette confusion.

Ce n'est qu'à la page 159 qu'il aborde le sujet du 4e chapitre, et qu'il arrive aux deux sources où Benoît a puisé, c'est-à-dire Dictys et Darès. Il montre (p. 159-168), quelle fut la

vogue des deux faussaires au moyen âge. Rien de plus juste; mais il a tort (p. 164) d'attribuer à Dictys ce qui appartient à Darès : 1° le songe de Pâris sur les trois déesses que lui amène Mercure ; 2° la disparition de Castor et Pollux pendant la traversée de la mer. De plus il prête à Dictys trop de connaissances, quand il suppose que Maurus (Ovide Am. 2, 18) et Camérinus (id Pont, 4, 16, 6), sans parler de Virgile et d'Ovide, lui étaient familiers. Nous verrons plus loin que Dictys connaissait peu les poètes et mythographes latins. Pour conclure, tout en dédaignant les deux faussaires, A. J. fait pourtant une différence en faveur de Dictys pour son érudition, comme pour sa latinité.

P. 168-172. Tous les Byzantins du 7° au 12° siècle, scoliastes, rhéteurs, grammairiens, chronographes, etc., citeraient et imiteraient Dictys. — Il y a ici plusieurs erreurs : Dictys n'est cité qu'à partir du 9° siècle ; 2° il n'est pas cité par *tous* les Byzantins (v. d'ailleurs p. haut, p. 12) ; 3° Suidas n'est pas d'une époque « plus voisine de Justinien que Malalas ». Quant aux prétendues citations de Constantin Porphyrogennète et de Constantin Manassès (v. p. haut, page 13).

P. 172-177. L'Occident préfère Darès, l'Orient Dictys. La 1re partie de ce jugement est vraie ; la seconde, inexacte. L'Orient ignore Darès (v. p. haut, p. 18) et par conséquent ne peut lui préférer personne.

P. 177. « Enfin le 17e siècle, si pénétré de l'antiquité, son adorateur, non plus idolâtre, mais éclairé, LES ADOPTE (Dictys et Darès), avec l'autorisation de Bossuet et du duc de Montausier ; ils *sont solennellement* installés *au rang des classiques*, parmi les auteurs à l'usage du Dauphin..... Enfin l'esprit même qui animait Darès pénètre nos imitateurs de l'antiquité ». En droit, conclure de l'édition de Mlle Tanneguy-Lefèvre : 1° que le crédit des deux faussaires était encore intact au 17e siècle ; 2° que Racine a pris dans Darès l'habitude et le goût d'altérer les traditions antiques, c'est

violer toutes les règles de la logique. Les deux faussaires ont été trois fois édités au 19e siècle ; en concluera-t-on qu'ils soient admirés aujourd'hui? De plus, en fait, le 17e siècle les appréciait, comme nous, à leur juste valeur (v. p. haut, p. 24 et surtout p. 27).

P. 178. A. J. énumère les écrivains citant Darès, c'est-à-dire Elien, puis Ptolémée Chennus et Eustathe, qui tous deux suivent « Acanthius ». — C'est « *Antipater d'Acan-* « *the* » qu'il fallait dire. — Puis vient Syrianus. Sur cette erreur, v. p. haut, p. 12. — Vient ensuite Priscus Panites. Mais à peine Ar. J. a-t-il eu cette complaisance pour Dederich (v. p. h , page 14), qu'il la regrette, ajoutant, dans une incroyable conjecture, que c'est Dictys qui pourrait bien avoir usé de Priscus Panites. Mais comment aurait-il pu le faire, puisque cité, d'après A. J., par Syrianus, contemporain de Priscus Panites, il serait antérieur à tous deux.

P. 179. Si l'on ne remarquait que les idées exprimées par Dictys et par Darès, on les reculerait très avant dans le moyen âge ; mais des témoignages formels ne permettent pas de les faire descendre au-dessous d'une certaine époque.

P. 180-185. Les anciens poètes, philosophes, sophistes et rhéteurs avaient l'habitude d'altérer les légendes troyennes. Philostrate en particulier, l'auteur des Héroïques, a appris à nos deux faussaires à traiter librement ces antiques traditions. Ce passage est emprunté à M. Chassang (ouv. cité).

P. 185-188. Après avoir cité l'opinion de Dederich sur la latinité de Septimius, A. J. veut qu'elle offre de grandes ressemblances avec la latinité d'Ammien Marcellin, de Sulp. Sévère, de Boèce et d'Isidore ; puis, après une longue dissertation sur l'institution des Consulaires, il rapporte Septimius à l'époque de Théodore Ier. Alors il annonce qu'il montrera que l'original grec de l'Ephéméris n'a jamais existé, et, sur cette promesse, il passe brusquement à Darès.

P. 188-191. Voici trois pages qui me semblent regrettables. A. Joly, n'était le manuscrit du 9e siècle, rapporterait volontiers Darès au 12e siècle, à cause de la nature chevaleresque de ses sentiments, et de la « succession monotone de batailles qui semble faite pour l'auditoire des chansons de gestes ». (Sur ces batailles, v. p. haut, page 8). Enfin, réfléchissant que Darès était connu d'Isidore et de Frédégaire ; que l'Epître préliminaire abuse du nom de Salluste ; que l'empereur Julien, en introduisant cet historien latin dans son banquet des douze Césars, avait dû ramener l'attention sur lui, il conclut que Darès pourrait bien appartenir au 6e siècle, ou mieux encore, au temps de l'empereur Julien. Contentons-nous de remarquer que ni Isidore (v. p. haut, p. 17), ni Frédégaire (1) n'ont connu notre Darès. Les autres assertions se réfutent d'elles-mêmes.

P. 191-202. Onze pages confuses, parce que l'auteur dans sa discussion ne sépare pas nettement les opinions d'autrui des siennes propres. Il se demande si Dictys a eu sous les yeux un original grec; et il se prononce pour la négative. Les tours grecs remarqués dans l'Ephéméris ne prouveraient rien, à cause des emprunts fréquents que se faisaient grecs et latins. Il suppose qu'un grec (2) aura traduit Dictys dans sa langue, en joignant à l'Ephéméris les portraits de Darès (3). Cela expliquerait pourquoi les Byzantins parlent des portraits de l'Ephéméris, que nous n'y trouvons point ; et pourquoi Malalas, qui le premier cite Dictys (4), et chez qui les autres Byzantins ont pris ce qu'ils

(1) Il sera question, dans le § 4 du présent chapitre, du manuscrit dont parle ici A. J.

(2) Barth avait déjà émis cette opinion (v. p. haut, page 26).

(3) Inutile de remarquer que ceci suppose chez les Byzantins la connaissance de Darès ; or, ce point est faux (v. p. haut, p. 18).

(4) A. J. n'est pas d'accord avec lui-même ; car, plus haut, p. 33, nous avons vu qu'il faisait citer Dictys par tous les Byzantins à partir du 7e siècle.

disent de ce compagnon d'Idoménée, a tant de latinismes. L'Ephéméris, ajoute A. J., ne peut être attribuée aux Alexandrins; « car un Alexandrin aurait eu une composition moins sage ». C'est la supercherie d'un latin. Quant au manuscrit trouvé dans le tombeau entr'ouvert de l'auteur, c'est une fiction familière aux faussaires. Le prologue serait dû à l'auteur même de la tromperie; l'épître à quelque copiste; mais c'est un autre copiste, qui longtemps après l'aurait mise en tête de l'opuscule, avant le prologue. Que de conjectures! Il y a même des discussions inutiles. Ainsi à quoi bon maltraiter les Alexandrins, puisque la mention de Néron, faite dans l'Ephéméris, empêche de remonter jusqu'aux Alexandrins, pour trouver l'auteur de ce livre?

P. 202-214. Il réduit à rien, et avec raison, les témoignages d'Elien, de Ptolémée Chennus et d'Eustathe sur Darès; et prouve que Benoît de Sainte-More, en imitant soit Darès, soit Dictys, n'a pas eu entre les mains un texte différent du nôtre. Il conclut que c'est dans Elien que le faussaire a dû prendre l'idée de jouer le personnage de Darès. Il faut louer l'érudition et la clarté de ces douze pages entières. Plût au ciel qu'on pût en dire autant de tout le chapitre!

P. 214-218. A. J. recherche les autres sources antiques où Benoît a pu puiser.

En résumé, voici ce que l'auteur pense de nos deux faussaires : il les rapporte tous deux au 4e siècle; toutefois, pour Darès, il descendrait au besoin jusqu'au 6e; il nie l'existence d'un original grec de l'Ephéméris; il attribue le prologue au faussaire, et l'épître à un copiste, qui pourtant n'aurait pas osé la placer lui-même avant le prologue; il croit qu'un Byzantin a traduit en grec l'Ephéméris, en y intercalant les portraits de Darès, et qu'il n'y a pas eu non plus d'original grec de l'Excidium Trojœ.

§ III. — KÖRTING : *Dictys und Dares*, Halle, 1874.

En lisant cet ouvrage qui répète des erreurs plusieurs fois réfutées, quand on voit ainsi la critique recommencer sur nouveaux frais l'œuvre qu'elle avait elle-même ruinée, on songe involontairement à la fameuse toile que Pénélope défaisait au fur et à mesure qu'elle la tissait. En vain, Hermann Dunger et Arist. Joly (suivis par F. Meister dans ses deux préfaces) avaient prouvé que Benoit de Sainte-More n'avait pas eu entre les mains un Dictys et un Darès plus détaillés que les nôtres. En vain, ils avaient montré, après plusieurs autres érudits, qu'il ne fallait pas prendre à la lettre les témoignages des Byzantins. Voici que Körting défend l'opinion contraire ; et pour la soutenir, il ramasse de vieux arguments qu'on pouvait croire à jamais discrédités.

Je me contenterai de résumer son livre sans le réfuter.

Cet ouvrage, qui a 120 pages, en consacre à Dictys 55 (1-55), qui sont suivies d'un appendice souvent en désaccord avec ce qui précède (55-65); le reste est consacré à Darès (65-120).

Après avoir parlé des sources excellentes de Dictys, de son imitation de Salluste, de sa prudente « objectivité », quand il laisse le choix entre plusieurs explications d'un fait, des libertés romanesques qu'il a prises avec les traditions antiques, Körting soutient que ce faussaire est un grec, non un latin (1-8). Un latin n'aurait pas été aussi hostile à Enée, et ne lui aurait pas fait coloniser Corcyra Mélœna au lieu du Latium ; il ne se serait pas placé dans son récit au point de vue grec contrairement aux intérêts des Troyens. En outre, un latin d'une époque aussi avancée n'aurait pas si bien connu les Cycliques et les Tragiques grecs. On objectera qu'on n'a jamais pu produire d'original

grec. Qu'importe ? C'est que les manuscrits ont péri. Mais à leur place, nous avons des témoignages formels, qu'on ne peut révoquer en doute sans ébranler tout l'édifice de l'histoire des deux littératures anciennes (8-12). Dans les 16 pages qui suivent (13-49), où il passe en revue les témoignages des Byzantins, il y a peu de points à retenir. Les voici : il dit que les Grecs, qui avaient tant d'écrits en grec sur la guerre de Troie, ne devaient pas être tentés de lire un récit latin (p. 14). que Malalas, en écrivant que le tombeau de Dictys s'était ouvert ἐπὶ Κλαυδίου, songeait à l'empereur Claude et non à Néron (p. 16); que ce même Byzantin, malgré ses mots latins mêlés à son grec, ignorait le latin (p. 18) ; que c'est à Cédrénus qu'est due l'invention du titre d'ὑπογραφεὺς Ἰδομένεως donné à Dictys ; et que ce chronographe a suivi, non pas celui-ci, mais Malalas. Après deux pages étranges sur les portraits de Darès (1), qui n'auraient rien de commun avec ceux de Dictys (29, 30), il arrive à son argument principal, qui est pour ainsi dire la clef de voûte de toute sa thèse.

Car comme Malalas nous donne moins de portraits qu'Isaac Porphyrogennète, et Isaac Porphyrogennète moins que Tzetzès, Körting, à la stupéfaction de tous ses lecteurs, en conclut que Malalas a utilisé un Dictys plus étendu que le nôtre; Isaac Porphyrogennète, un autre Dictys plus étendu que celui de Malalas ; et Tzetzès, un troisième Dictys encore plus étendu que le précédent (p. 30-47). Puis, après avoir montré que le prologue et l'épître dédicatoire sont en désaccord ; que l'un ou l'autre doit être une supercherie (p. 48), il cherche dans notre Dictys des lacunes pour prouver qu'il y en a eu un autre plus complet (p. 51). Il en

---

(1) Darès, à en croire Körting, noterait les qualités morales des héros; tandis que Dictys (entendez par là les Byzantins qui mettemt ce nom en avant) noterait les traits du visage et les qualités physiques.

trouve aussi la preuve dans Benoît de Sainte-More qui, notamment pour le récit de la mort de Palamède, donne beaucoup plus de détails que l'Ephéméris : Benoist aurait donc connu, comme Malalas, Isaac Porphyrogennète et Tzetzès, un Dictys plus détaillé que le nôtre (p. 54). Quant au temps du Dictys grec et de son traducteur latin, il pense que celui-là a écrit au 1er siècle, ou plutôt au second siècle de notre ère, et que Septimius a fait sa traduction vers l'an 400 (p. 55). Dans l'appendice (55-65), Körting abandonne son opinion sur ἐπὶ Κλαυδίου (p. 16), et applique ces mots à Néron. Il remarque ensuite que le rhéteur anonyme, cité par Allatius, parle de discours qu'on ne retrouve pas dans notre Ephéméris (p. 57). Puis il revient (p. 58 et sqq) sur l'ignorance de Malalas en fait de latin.

Arrivons à la deuxième partie sur Darès. Körting nie qu'il soit hostile aux Grecs et favorable aux Troyens : il veut que notre Darès soit le résumé d'un livre grec disparu. Il combat l'assertion de Dunger qui prétendait que Darès, dans l'expédition des Argonautes, avait suivi Valér. Flaccus. Il soutient que ce faussaire dans son récit s'écarte du poète latin, et qu'il a dû utiliser un roman grec aujourd'hui perdu (p. 72). D'ailleurs, on trouve dans notre texte actuel de l'Excidium Trojœ des preuves qu'il y a eu un texte grec plus développé. Ainsi au chapitre 12 et au chapitre 44, l'auteur, qui dans l'épître préliminaire s'est engagé à traduire mot à mot, avoue qu'il résume (p. 80). De plus, il y a des passages où il n'a pas su comprendre l'original grec, et où, par conséquent, il a trahi son rôle de traducteur. Ainsi quand Pâris débarque dans l'île de Cythère où se trouve un temple « de Vénus », il sacrifie aussitôt, dit notre Darès, « à Diane » (Dianœ, ch. 9). Qu'on n'explique pas cette faute par une erreur de copiste ; car Benoît de Sainte-More et Albert de Stade qui ont suivi notre Darès, ont tous deux « Diane ». Qui donc ici ne devinerait pas que l'original grec, traduit ou plutôt résumé par notre Darès portait

« τῇ Διώνῃ ἔθυεν, » ou quelque chose de semblable; et que le traducteur latin a confondu DIANŒ et DIONŒ? Ailleurs trouvant Βρισηΐδα, il l'a pris pour un nominatif, et en conséquence, il a écrit au chap. 13 « Briseidam ». (p. 89 et sqq). Ensuite Körting s'engage dans une discussion très pénible sur les deux catalogues des héros grecs et troyens, sur les noms omis par Darès, sur le nombre des vaisseaux qui ne concorde pas avec celui qu'indiquent les autres témoignages. Il veut arriver à cette conclusion, que Darès n'a suivi ni Homère, ni Dictys, ni le Pseudo-Pindare. Malheureusement, ce n'est pas à travers les fleurs, mais en se frayant un passage dans des buissons d'épines, qu'on arrive à ce terme de son étude.

§ IV. — GASTON PARIS (Revue critique d'Hist. et de Littérat., 1874; Romania, 1874).

Tout à l'heure, forcé par mon sujet de rendre compte d'un chapitre d'Arist. Joly, chapitre faible d'un ouvrage excellent, j'éprouvais un grand embarras; car c'est une tâche ingrate de relever les fautes d'un bon livre; il est plus agréable de rendre hommage aux qualités qui y sont déployées. Maintenant, mon embarras redouble, parce qu'il me faut critiquer un savant de premier ordre, M. Gast. Pâris, qui un jour est sorti des études où il est passé maître, et de notre littérature romane, qui est comme sa province, pour parler un peu à la légère de Darès. Heureusement sa réputation est attachée, non pas à deux articles de revues, écrits trop précipitamment, mais à des travaux plus étendus et plus considérables; elle ne sera pas entamée, parce qu'on aura noté les erreurs de ces deux dissertations.

Etudier à fond l'historique d'un sujet, c'est se mettre en garde contre les solutions hâtives, contre les conjectures

aventureuses, qu'une lecture fait éclore soudainement et qu'un examen attentif ne tarde pas à faire abandonner. Il est probable que cette fois M. Gast. Pâris ne connaissait l'historique de son sujet, que par un ouvrage de vulgarisation, soit un dictionnaire biographique, soit une histoire de la littérature latine : il était donc mal défendu contre les hypothèses risquées.

Dans le 1er article (Revue critique d'hist. et de littér., 9 mai 1874), il veut prouver que notre Darès est un résumé, écrit au 5e siècle, d'un Darès plus complet datant du 3e siècle. En somme, du manque d'art du livre que nous avons, il conclut que c'est un abrégé mal fait d'un livre meilleur. On irait loin avec ce principe. Voyons maintenant ses arguments particuliers : 1° Il signale l'omission de faits dont le récit suppose ensuite la connaissance ; par exemple les services de Palomède, mentionnés au chap. 20, auraient dû être exposés avant. 2° Il note « la préparation à des épisodes qui n'existent pas » : ainsi Darès nous donne les portraits de Briséis, de Machaon et de Podalire, trois personnages qui ne jouent plus aucun rôle après. 3° Notre Darès reconnaît lui-même (chap. 12 et 44) qu'il résume, au lieu de traduire. 4° Ce Darès plus étendu aurait été connu d'Isidore de Séville, au 6e siècle. Ecartons d'emblée ce 4e argument (v. p. haut, page 17). Ecartons encore le 3e, tant de fois reproduit et réfuté. Pour montrer la faiblesse des deux autres, appliquons-les à l'Enéide de Virgile. Ce poète (8, 531) parle de promesses faites par Vénus à Enée, qui ne se trouvent pas dans ce qui précède. Voilà pour le 1er argument de G. Pâris. Virgile au 7e livre nous présente des héros, Aventinus 7,665, Œbulus 733, Virbius 761, qui ne sont plus nommés ensuite, quoiqu'ils aient été annoncés avec tant d'intérêt. Voilà pour le 2e argument. Or, si un artiste consommé, tel que Virgile, a pu commettre ces inadvertances, à plus forte raison un méchant barbouilleur de papier, tel que Darès.

Arrivons à la 2e dissertation (Romania, 1874). Ici G. P. tire ses arguments d'un résumé de Darès introduit dans la chronique de Frédégaire, résumé qui se trouve à la bibliothèque de Montpellier, et dont M. Arist. Joly nous a déjà entretenus (v. p. haut, p. 35). Seulement M. A. Joly avait le tort de croire que cet abrégé était de la main même de Frédégaire, et de conclure que ce chroniqueur connaissait Darès. M. Gaston Pâris ne commet pas cette erreur-là ; mais il ne s'est pas mis en garde contre d'autres. Après avoir constaté que ce résumé, « fait de mémoire par une mémoire infidèle », et « œuvre d'un moine ignorant », s'écartait souvent de notre Darès, il veut que ce soit l'abrégé d'un Darès antérieur au nôtre. Il y aurait donc deux résumés de ce Darès hypothétique, le nôtre et celui du moine ignorant. D'une manière générale, on peut répondre que si l'on appliquait le même raisonnement à tous les Byzantins, on arriverait aux conclusions les plus absurdes. Ils auraient connu un autre Virgile que le nôtre, un autre Ovide que celui qui nous est parvenu, etc., etc. Que peut-on bien conclure des différences qui existent entre le texte de ce « moine ignorant », et celui de Darès, quand ce moine a été capable de faire de Memnon le mari d'Hélène ? Insistons sur ce nom de Memnon substitué à celui de Ménélas. Quel est celui de ces deux noms que devait porter le texte du Darès du 3e siècle ? Evidemment le nom de Ménélas, puisque ce Darès du 3e siècle valait mieux, d'après M. Gast. Pâris, que celui du 5e siècle, qui sur ce point spécial ne se trompe pas, et donne le nom de Ménélas. Pourquoi donc le moine qui a confondu Memnon avec Ménélas, n'aurait-il pas commis cette erreur sur notre Darès ? A quoi sert l'hypothèse d'un Darès antérieur ? Elle n'explique rien ; et complique inutilement la question.

Il reste deux arguments que M. Gast. Pâris regarde comme décisifs. Voici le premier : l'abrégé de Montpellier énumère ainsi les rois réunis pour un sacrifice à Jupiter :

« Pelias et Jason nepos ejus ; Agamemnon et Memnon frater ejus ; Ajax et Palamedes ; Achilles et Triptolemus ; Menelaus atque Polippus ; Castor itaque et Pollux ; *Alea qui primus tabularum usum* repperit ;..... » M. G. Pâris veut que cet *alea* désigne Palamède, quoique celui-ci soit déjà nommé ; — que le moine ait pris le nom commun (alea) pour un nom d'homme ; — que le Darès hypothétique du 3e siècle ait énuméré ici les services de Palamède ; — que cette énumération se soit fractionnée en passant dans les deux abrégés ; — que l'abrégé de notre Darès ait mentionné, au ch. 20, *cinq* services, en oubliant l'invention des jeux de hasard (alea) ; — que l'abrégé du moine ait réparé cette omission, en ne mentionnant précisément que cette invention-là. Nous répondrons : 1° que l'énumération des services de Palamède serait loin d'être complète, quand même on réunirait les deux abrégés (v. les mythographes) ; 2° que tous les noms propres (jusqu'à *alea*), étant rangés deux à deux, pour garder cette symétrie, il vaudrait mieux lire : « Alea et qui primus..... » ; et qu'alors l'inventeur des *tabularum* (comment faut-il traduire ?) serait anonyme ; — 3° que le moine, en réparant si exactement l'omission de notre Darès, aurait agi ou par hasard, ou par calcul ; qu'ici le hasard serait si singulier, qu'il vaut mieux ne pas l'invoquer du tout : que le *calcul* du moine, qui abrégeait « de mémoire », supposerait chez lui une mémoire prodigieusement sûre, alors qu'on a reconnu qu'il avait « une mémoire infidèle ».

Venons à l'autre argument prétendu décisif. Triptolème (lisez Néoptolème), en immolant Polyxène à Achille, s'écrie : « Accipe puellam, pater, pro quâ vitâ caruisti ; in futuro uxorem posside eam ». M. G. Pâris croit que ce petit discours est d'un sentiment antique ; — qu'il dépasse la portée de l'esprit du moine ; — que celui-ci a dû le prendre dans le Darès du 3e siècle, puisque ce passage n'est pas dans notre Darès. L'argument est aussi peu décisif que possible.

1° Ce petit discours n'exprime pas un sentiment propre à l'antiquité (1) : si l'on en doute, on n'a qu'à lire les inscriptions des cimetières de villages, et surtout certains chants de la Grèce moderne. 2° Cette même observation prouve que ces deux lignes « accipe... » ne dépassent pas la portée de l'esprit d'un moine même ignorant. C'est la paraphrase très simple d'une phrase de notre Darès « inferis non satisfactum esse.... etc ». Le moine qui aime les discours directs, en a placé un ici, qui est suggéré par notre Darès. Une tempête s'est élevée ; Calchas a déclaré qu'Achille réclamait sa fiancée : dès lors, rien de plus simple que de faire dire à Néoptolème « reçois cette jeune fille, etc. ». Un moine, même ignorant, peut hausser son esprit jusqu'à cette invention-là.

Ainsi, on voit que les deux arguments principaux de M. G. Pâris ne sont pas plus concluants que les autres ; et que l'existence d'un Darès du 3e siècle est loin d'être démontrée.

§ V. — Karl Wagener, *Philologus* (1878, p. 91-125).

Le commencement et la fin de cette étude sont très louables, car ils apportent des idées nouvelles et aboutissent à des résultats positifs. Mais la partie intermédiaire est une fatigante dépense d'érudition qui paraît faite en pure perte.

Dans la première partie (91-97), l'auteur établit que notre Darès ne traduisait pas un original grec. Il part de ce principe, à peu près incontestable, que le nombre des expressions de l'original qu'un traducteur laisse passer dans sa traduction, est en raison inverse de son intelli-

---

(1) A-t-on encore des sentiments vraiment *antiques* au 3e siècle de notre ère ?

gence Chez Darès, qui est la sottise même, on trouverait une foule d'hellénismes, s'il traduisait. On en trouve fort peu ; donc il ne suivait pas de modèle grec. L'idée est neuve, ingénieuse, très juste, et conduit à une conclusion plausible.

Depuis la page 97 jusqu'à la page 115, l'auteur s'embarque dans une démonstration, où il déploie une grande érudition, mais sans profit bien sensible. Il veut prouver que Darès s'est servi, pour l'expédition des Argonautes, non pas de Val. Flaccus, mais d'Hygin ou de quelque abrégé d'Hygin ; pour les deux catalogues de héros, non pas du Pseudo-Pindare, ni de Dictys, ni d'Hygin, ni d'Homère, mais de quelque traduction d'Homère ou de quelque manuel scolaire ; pour ses portraits, non pas de Dictys, mais de quel auteur ? C'est ce qu'il oublie de nous dire.

Sur la fin de cette deuxième partie (112-114 1/2), il va plus loin, et prétend que Darès n'a utilisé ni Homère, ni Dictys, ni Pseudo-Pindare pour *aucun* passage de son opuscule. A l'appui de cette assertion, il allègue 17 exemples, où Darès s'écarte du récit de chacun des trois auteurs. Il aurait pu en citer davantage ; mais en eût-il cité le double, sa démonstration ne serait pas plus concluante.

Nous arrivons à la dernière partie (115-fin), où nous avons à louer de nouveau, comme au début. Il signale, pour l'expédition des Argonautes et celle d'Hercule contre Troie, une ressemblance frappante entre Darès et le Mythographus Vaticanus primus (1). Cette ressemblance est incontestable; il faut féliciter Wagener de l'avoir montrée. Elle m'étonne d'autant plus, que partout ailleurs ce mythographe suit Hygin, dont s'éloigne généralement Darès. Il signale, pour le rapt d'Hélène, une autre ressemblance

(1) C'est la 24e fable de ce mythographe découvert par A. Maï, et rapporté par lui au 5e siècle. V. Classicorum e Vaticanis codicibus editorum, tom. 3. — A. Maï, Rome, 1831.

non moins frappante entre le chapitre 10 de Darès et le poème de Dracontius, intitulé *Raptus Helenæ*. Toutefois ici il fait une conjecture, que je ne saurais admettre : il suppose que Darès et Dracontius ont tous deux puisé dans une source commune, c'est-à-dire dans un mythographe dont il déplore la perte S'il était plus familier avec Dracontius; s'il savait que ce poète africain a l'habitude d'altérer les légendes mythologiques, comme les traditions historiques (1), et se plaît d'autre part à imiter Virgile ; si enfin il avait remarqué que les plus fortes altérations de la légende, dans le poème sur le Rapt d'Hélène, procèdent du désir d'imiter le 1er livre de l'Enéide, il n'aurait pas pris la peine de recourir à l'hypothèse d'un mythographe perdu : il aurait vu que Dracontius avait puisé les singularités de son récit dans sa propre imagination, et avait été imité par Darès : d'où il y avait lieu de conclure que celui-ci était postérieur à Dracontius, qui est de la fin du 5e siècle (2).

Malgré cette restriction, il faut louer hautement Ch. Wagener d'avoir si bien prouvé que Darès n'avait pas joué l'office de traducteur, et d'avoir fait ses deux rapprochements avec le Myth. Vatic. 1us d'une part, et Dracontius d'autre part.

§ VI. — Hermann Dunger (*Dictys-Septimius*, Dresden, 1878).

Voici un livre qui passe pour avoir tranché toutes les questions relatives à Dictys (c. f. Literarisches Central-

---

(1) Par exemple l'histoire du jeune Manlius, de Scipion l'Africain, de Léonidas, etc., etc.

(2) Notez que le *Mythographus vaticanus primus*, à qui Darès ressemble sur un point, a été aussi placé au 5e siècle par A. Maï.

blatt, 1878. — R. Peiper, dans Zeitschrift für deutsches Alterthum, etc., 1880. — H. Haupt, dans Philologischer Anzeiger, 1880) ; et dont les idées ont été adoptées avec empressement par W. Teuffel (Histoire de la Littérat. latine, 3e édition). Cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'ordre et de clarté ; mais le fond ne me paraît pas mériter tant d'éloges ; j'insisterai principalement sur le 4e chapitre, qui a valu à l'auteur le plus de félicitations, pour en montrer la faiblesse.

Après une sorte de préface (1-4) sur la vogue, la latinité et le prologue de Dictys, l'auteur divise son sujet en cinq chapitres : 1° Dictys n'était pas grec ; 2° anciens témoignages sur lui ; 3° Dictys considéré comme source des Byzantins ; 4° sources de Dictys ; 5° conclusion.

Dans le 1er chap. (4-8), H. Dunger veut prouver contre Körting qu'un latin a pu parler d'Enée, comme a fait Dictys. Il rappelle qu'au témoignage de Constantin Lascaris, il n'y avait pas de manuscrit grec de l'Ephéméris au 15e siècle. Il remarque ensuite que les Byzantins Eudocie, Suidas et Tzetzès, ne connaissent pas de Dictys grec ; que Cédrénus et Isaac Porphyrogennète, qui suivent Malalas, auraient préféré à cet inepte chroniqueur un Dictys grec, s'il y en avait eu un. Il ajoute qu'on ne s'expliquerait pas que son manuscrit eût disparu juste au temps de la vogue des légendes troyennes. Suivent des observations, déjà faites par Dederich, sur la latinité de l'Ephéméris, et l'imitation de Salluste. Il termine par une preuve, qu'il croit neuve et très solide : c'est que Dictys fait allusion à des usages romains dans le sacrifice à Mars et à la Concorde (1,15), dans la mention des licteurs (2,33) et des légions (4,14), dans les applaudissements donnés par « la foule des bons » au discours d'Ajax (5,14).

Je crois avec H. Dunger que Dictys n'est pas un traducteur. Mais il ne s'est pas demandé, si un grec bilingue, puisqu'il y avait tant de professeurs de latin à Constanti-



nople, n'avait pu écrire l'Ephéméris en latin : c'est l'opinion que je soutiendrai tout à l'heure. Quant à l'hostilité de Dictys à l'égard d'Enée, elle n'est pas niable, quoi qu'en dise H. Dunger. Les prétendues allusions aux usages romains ne méritent pas d'arrêter notre attention : les trois derniers exemples ne prouvent absolument rien. Quant au 1°, c'est tout simplement une imitation d'Apollonius de Rhodes (2,718) ; jamais les Romains n'ont eu cette habitude, ni dans la déclaration, ni au début d'une guerre.

Le second chapitre (8-12) ne contient rien qu'on n'ait vu chez Dederich et Aristide Joly. Passons donc.

Le 3e chapitre comprend 16 pages (12-28). H. Dunger, dans les dix premières, examine si Malalas savait le latin. Il dit oui ; Körting dit non : pour moi, après avoir entendu l'un et l'autre, je reste indécis. Ensuite H. Dunger se demande si Malalas a vraiment lu Septimius ; et il tient la chose pour certaine. Mais les exemples qu'il donne (de Teucer, de Tithon, etc., surtout celui d'Ilus) prouveraient contre lui ; car il s'ensuivrait que Malalas se serait grossièrement trompé en lisant Septimius, et n'aurait pu le comprendre. Au reste, si l'on s'intéressait assez à cette partie de l'étude de H. Dunger, pour lui faire des objections, on pourrait lui citer un passage qui pourrait le gêner beaucoup. Septimius est le seul mythographe qui fasse sauver Oreste enfant par Talthybius : or, Malalas (liv. 5, 168) raconte tout autrement l'histoire d'Oreste, qui aurait été envoyé à un certain Schœnée par Agamemnon partant pour la Troade, et qui ne serait rentré à Mycènes qu'à la nouvelle du meurtre de son père. Pourtant Malalas, dans ce même passage, se couvre du nom de Dictys, bien qu'il n'ait rien de commun avec lui.

H. Dunger passe ensuite aux portraits ; et soutient que Malalas les a imaginés (23-27). Puis il combat l'assertion de Körting, qui voulait que Cédrénus eût suivi non point Malalas, mais un Dictys plus étendu que celui de Malalas.

Les raisons de H. Dunger sont si faibles, qu'on n'en peut dégager aucune conclusion sérieuse (27-28). On en jugera par ces deux exemples : 1° Kôrting remarquant que dans Cédrénus le commandement suprême avait été enlevé à Agumemnon pour être déféré à Palamède, et que Malalas se taisait sur ce point, en concluait que Cédrénus n'avait pas pris Malalas pour guide. — « Il y a une lacune dans Malalas », réplique H. Dunger. Comme ce n'est pas la p[illegible] mière fois ni la dernière que H. Dunger recourt à l'ar[illegible] ment des lacunes, je trouve qu'il en abuse un peu tr[illegible] et qu'il affaiblit ainsi sa démonstration. 2° Kôrting note que chez Cédrénus une prophétesse, outre Calchas, réclame le sacrifice d'Iphiginie, et que cette particularité manque chez Malalas. – « C'est très simple, répond H. Dunger, Cédrénus n'a pas compris M[illegible] la réplique est détestable. Tout à l'heu[illegible] Dunger, Malalas, qui aurait su le latin, [illegible] pris Septimius ; l'assertion était déjà bie[illegible] Ici, c'est plus fort : un grec n'aurait pas compris une phrase grecque très simple.

Nous voici arrivés au 4e chapitre, qui est de beaucoup le plus long (28-52), et le plus important, du moins au jugement des panégyristes de l'auteur, et au jugement de l'auteur lui-même ; car il se vante d'être le premier qui recherche les sources de Septimius. Il a certainement voulu étaler ici son érudition, et il a réussi à en imposer à plus d'un savant de profession. Pour moi, je trouve que l'érudition de son précédent ouvrage (v. p. haut, page 30) était de meilleur aloi, et aboutissait à des conclusions plus sûres.

Il n'aborde l'étude annoncée qu'à la page 38. Dans les 10 pages précédentes, il montre que Dictys a vou[illegible] son rôle de témoin oculaire, antérieur à Homère ; [illegible] qualité de Grec, il arrange les faits de la façon la p[illegible] rable aux Grecs ; que comme Crétois, il fait valoir les

Crétois ; que s'il ne traite pas tous les Grecs avec la même sympathie, s'il en maltraite même quelques-uns, son langage lui a été dicté, dans ces cas divers, par le désir de contredire Homère, à l'autorité duquel il veut substituer la sienne. Ensuite dans tout le reste du chapitre (38-52), il entreprend de prouver que Dictys a puisé dans Homère, Apollodore, Lycophron, Ptolémée Chennus et Philostrate [illegible] les Grecs ; chez Virgile et un géographe parmi les [illegible]s. Peut-être s'est-il servi d'Hygin et d'Ovide ; mais [illegible] n'est pas sûr.

Ici une observation préalable. Puisque Dictys est un latin, et un latin du 4e siècle, c'est-à-dire d'un siècle où les latins ne savaient plus le grec, comment se fait-il qu'il ne suive guère que des Grecs, et en particulier ce Lycophron [illegible]jamais ou presque jamais été cité par le[illegible] ceux qui savaient le grec à l'âge d'or et [illegible] la littérature latine ? Comment se fait-il encore que Dictys ne soit jamais cité par les latins, mais seulement par les Byzantins ? Voilà certainement deux questions que H. Dunger ne s'est point posées. Et maintenant abordons les sources de Dictys.

Il commence par Homère. Nous ne retiendrons qu'un point de cette partie : c'est que le début du discours de Priam (Dictys, 3, 21) peut être comparé à un passage de l'Iliade (3, 164). Mais ce rapprochement avait déjà été fait depuis longtemps. Les autres remarques sont futiles ; deux exemples suffiront pour le montrer. 1° Dictys en donnant Phénix, et non Agénor, pour père à Europe suivrait Homère. Je réponds aussitôt : « pourquoi pas Moschus (Idy. 2, 7) ; ou Pausanias (Achaic. 7, 4, 1, Edit. Didot), ou Conon (Narrat. 32, 37), ou le scoliaste d'Euripide [illegible] » ? — 2° Dictys en disant qu'Hecube était fille de [illegible] non de Cissée, suivrait encore Homère. Je me [illegible] nouveau : « Pourquoi pas Hygin (chap. 3), ou Ovide (Métam. 11, 761, — 13, 620), ou Apollodore, qui rapporte trois traditions différentes (lib. 3, 12, 5) » ?

Passons maintenant à Apollodore. Dictys lui a certainement emprunté les noms des 36 Priamides. Mais cette remarque a été faite depuis longtemps par M[lle] Tanneguy-Lefèvre. Toutes les autres observations de H. Dunger sont conjecturales ou erronées. Montrons-le par quelques exemples. 1° Dictys fait de Phénix le fils d'Agénor ; suivant H. Dunger, il imiterait Apollodore. Or, le scoliaste d'Apollonius (Argon. 2, 178), nous apprend que cette tradition relative à Phénix se trouvait dans Hésiode, da[redacted] piade, dans le géographe Phérécyde et le poète A[redacted] En tout cas, nous la trouvons chez Hygin (ch. 1[redacted] Dunger prétend que Dictys a emprunté à Apol[redacted] généalogie des Atrides, en y faisant toutefois [redacted] changements. Sur ce point, Dictys ressembl[redacted] Apollodore qu'à Porphyre (passage cité pa[redacted] d'Homère, Iiad. 2, 576), ou au scoliaste d'Eur[redacted]. —3° Dictys suivrait Apollodore, quand il rapporte comment le roi Ilus reçut du ciel le Palladium. Pourquoi ne suivrait-il pas Ovide, qui a raconté la chose tout au long et avec son esprit habituel (Fast. 6, 419) ? — 4° J'en dirai à peu près autant de la guerre survenue entre Pélée et Acaste. Au lieu d'Apollodore, Dictys pourrait très bien imiter ici Euripide (v. Fragmenta Wagneriana, Edit. Didot, p. 768).

Venons à Lycophron. Je commence par rappeler ma remarque de la page précédente sur ce qu'il y a d'étrange dans ce fait, que Lycophron soit cité par un latin du 4e siècle. Et maintenant, si nous passons en revue les exemples allégués par H. Dunger, nous trouvons qu'il n'y en a pas un de concluant. Dictys aurait suivi Lycophron en prenant *Chœradas* scopulos (6, 1) comme nom propre ; en racontant la mort d'Œnone et celle d'Ulysse frappé d'une lance armée d'une arête de poisson ; en faisant épouser Nausicaa à Télémaque ; et en ajoutant au catalogue des héros grecs les noms de Démophoon et d'Acamas. Le mot χοίραδες est pris comme nom propre chez Thucydide (7, 33)

et chez Théocrite (Idyl. 13). Dans le récit de la mort d'Œnone, Dictys ressemble beaucoup moins à Lycophron, chez qui elle se précipite d'une tour, qu'à Parthénius (Erot. chap. 4). Pour la mort d'Ulysse il est encore plus difficile de comprendre le rapprochement tenté par H. Dunger ; car tout diffère. Tandis que Lycophron fait mourir ce héros chez les Eurytanes dans la ville de Trampya (v. 799), Dictys le fait tuer à Ithaque. Il y a au contraire trois écrivains grecs, qui, sur le genre de mort d'Ulysse, parlent comme [redacted]'est Nicandre (Thériac, 828-837), Parthénius [redacted]. 3) et Oppien (Halieut. liv. 2, 462-506). Pour- [redacted]nger est-il allé chercher si loin ce qui était si près ? Quant au mariage de Télémaque avec Nausicaa, [redacted] le voir chez Hellanicus (v. Eustathe, ad [redacted] chez Aristote (Edit Didot, fr. 261, 6). Reste [redacted] noms d'Acamas et de Démophoon. Dictys avait-il besoin de Lycophron pour avoir cette idée ? Elle a pu lui être suggérée par Pausanias (Phoc. 10, 25), ou par Parthénius (Erot. 16), ou par Plutarque (Vie de Thésée, § 32, 33, 34, Edit. Didot). Si je ne cite pas Tryphiodore (v. 177), ni Quintus de Calabre (lib 13, 496-535-544), c'est qu'on n'est pas d'accord sur l'époque où ces deux poètes ont vécu.

Mais H. Dunger veut que Dictys ait utilisé jusqu'aux commentateurs de Lycophron. Nous ne prendrons pas la peine de le réfuter sur tous les points, car sa 43e page fourmille d'erreurs ; nous nous contenterons d'un exemple. Il s'agit de la guerre entre Ilus et *Pélops* H. Dunger, trouvant dans Tzetzès (ad Lycoph., v. 355) une courte mention d'une guerre entre Ilus et *Tantale* (remarquez bien ce *Tantale*, qui ne ressemble guère à Pélops), croit que Dictys a suivi ici, non pas Tzetzès qui lui est bien postérieur, mais un commentateur utilisé ensuite par Tzetzès. Est-ce que H. Dunger ignore le passage où Pausanias (Corinth. 2, 22, 3, Edit. Didot) parle d'une guerre entre Ilus et *Pélops* (je dis *Pélops* et non *Tantale*) ?

Arrivons à Ptolémée Chennus. Il y a certainement des ressemblances entre lui et Dictys ; c'est une question dont s'est déjà occupé Dederich (Préface de Dictys, p. 28). Mais on a exagéré le nombre de ces points communs. Ainsi il faut retrancher la fiction du tombeau entr'ouvert ; qui comme je le montrerai (dans mon chap. 5), a été imaginée d'après le récit de la découverte du corps de saint Barnabé. Il faut retrancher aussi la guérison de Philoctète, qui n'est pas soigné par les mêmes personnes chez les deux auteurs. J'en dirai autant de la blessure faite à Achille par Hélénus, car cette unique ressemblance est perdue dans une foule de détails qui diffèrent complètement.

En ce qui concerne Philostrate, toutes les assertions d'H. Dunger sont fausses. 1° Dracontius (Carmen 9) qui pourtant n'avait lu ni Philostrate, ni Dictys, nous montre aussi Polyxène accompagnant Priam au camp grec. 2° Hygin (fab. 110), bien avant Philostrate, avait fait tuer Achille au temple d'Apollon Thymbréen. 3° Dictys, dans la lutte d'Oreste contre Ménélas, se rapproche beaucoup plus d'Euripide (Oreste), que de Philostrate (Héroic. 6, p. 705). 4° Homère (Iliad. 2, 653), Apollodore (liv. 2, 7, 6) et Diodore de Sicile (4, 32, 2—4, 36, 1) font de Tlépolème le fils d'Hercule. D'autre part, comme tous les mythographes s'accordent à dire que Télèphe aussi était fils d'Hercule, pourquoi H. Dunger s'étonne-t-il que Dictys nous donne Tlépolème comme frère de Télèphe (en supposant qu'il le donne comme tel ; ce que je ne trouve pas) ? Pourquoi aurait-il nécessairement suivi Philostrate ? — 5° Sur la haine de Dictys contre Ulysse, H. Dunger n'est pas d'accord avec lui-même : il l'a expliquée (p. 23) par l'intention de contredire Homère ; il l'explique maintenant par l'imitation de Philostrate. — 6° Sur le sacrifice de Polyxène, il se trompe étrangement ; car Dictys se conforme au récit de presque tous les mythographes (Eurip. Hécube, 518. — Lycoph. 323. — Ovide, Métam. 13, 448. — Hygin, ch. 110. —

Sénèque, Troj., 1126) ; tandis que Philostrate s'en éloigne. 7° Sur le tremblement de terre de Crête, on verra plus loin (chap. 5) quelle erreur ont commise tous ceux qui, comme H. Dunger, y ont trouvé une imitation de Philostrate.

Voilà les Grecs qui, d'après H. Dunger, seraient imités dans l'Ephéméris. Ensuite, il passe aux latins (1). Mais quoi ! vais-je faire sur ceux-ci ce que j'ai fait sur les autres ? N'ai-je pas assez fatigué le lecteur par cette foule de menus-détails ? Je lui fais donc grâce de toutes les remarques que j'avais préparées, sauf d'une qui tiendra lieu des autres, et qui est relative à la mort de Cycnus tué par Achille. H. Dunger voit dans cet épisode une imitation probable d'Ovide. Mais, puisque Dictys connaissait si bien la littérature grecque, pourquoi n'aurait-il pas lu ce récit chez Pindare (Olymp. 2, 146. Edit. Weise), ou chez Aristote (Rhet. 2, 22), ou chez l'Alexandrin Hégésianax (cité par Athénée, liv. 9, p. 392. Edit. de Casaubon, 1598), ou chez le scoliaste de Théocrite (ad Idyl. 16) ?

Tout ce qui précède prouve que l'érudition d'H. Dunger a été beaucoup trop vantée, qu'elle est peu sûre et même très insuffisante. D'ailleurs l'étude des sources de Dictys, qu'il avait tentée, ne pouvait pas aboutir à des résultats satisfaisants. H. Dunger aurait dû réfléchir à l'infinie variété des légendes, au grand nombre des mythographes perdus, à la liberté que chacun d'eux prenait avec les traditions mythologiques : il en aurait conclu que c'était une entreprise chimérique, que de vouloir marquer l'endroit précis d'un auteur ou Dictys avait pu prendre telle ou telle idée.

Dans le 5e chapitre (52-54), après un court résumé des

---

(1) Dans les programmes scolaires de l'année 1886, on voit que H. Dunger est revenu sur un point particulier de son étude, sous ce titre « De Septimio-Dictye, Virgilii imitatore ».

quatre chapitres précédents, il nie qu'il y ait jamais eu une Ephéméris grecque ; demande qu'on cesse de regarder Dictys comme un bon guide en fait de mythologie ; et fixe le temps de Septimius entre celui de Philostrate imité dans l'Ephéméris, et celui de Syrianus, qui cite cet écrit, c'est-à dire, entre les années 250 et 400. Il resserre encore cet intervalle, en adoptant les deux dates (300-350) proposées par W. Teuffel (1re édition).

§ VII. — LOUIS HAVET (Revue Philologique, deux articles, en 1878, 1879).

J'éprouve encore ici, pour remplir mon rôle de rapporteur, le même embarras que tout à l'heure, quand j'avais à rendre compte des opinions de MM. Arist. Joly et G. Pâris. Ici encore, mon sujet m'oblige à critiquer un érudit qui fait admirer l'extrême activité de son esprit autant que ses vastes connaissances ; un latiniste, qui, de bonne heure, a vu sa réputation franchir les frontières de notre pays, et qui fait le plus grand honneur à la France auprès des savants étrangers. Malheureusement, dans la question qui nous occupe, il a été induit en erreur par tous les éloges prodigués à H. Dunger. Il l'a abordé avec des dispositions trop favorables ; et, sans avoir rien vérifié, il a joint sa voix au concert de louanges, dont il ne s'était pas assez défié. Il a félicité H. Dunger d'avoir enfin vidé les débats sur Dictys, et surtout d'avoir fixé le temps où vécut ce faussaire entre deux limites immuables, entre le temps de Philostrate et celui de Syrianus.

Ici, on voit bien que M. L. Havet connaît peu l'historique du sujet ; car en admettant que H. Dunger eût raison dans la fixation des deux limites, il ne serait pas juste de lui attribuer l'honneur, tout l'honneur de ce résultat. D'autres, bien avant lui, avaient prétendu trouver chez Dictys

l'imitation de Philostrate (Dederich, Arist. Joly), et chez Syrianus, une citation de Dictys (Fabricius, Bib. græca, 1, 5, 8, — Dederich. — Arist. Joly). Ces trois indications de Fabricius, de Dederich et d'A. Joly doivent être connues de quiconque écrit sur Dictys. En voici une quatrième qu'on n'est pas obligé de savoir, et qui est de J. Meursius (1579-1639). Elle se rencontre dans l'ouvrage « Creta, Rhodus, Cyprus ». Amsterdam, — à la page 235, « Syrianus in Hermogenem ἐπί τε τῶν Τρωικῶν..... etc. ». C'est donc à J. Meursius, et non à H. Dunger, que devraient revenir les hommages de M. L. Havet.

Mais, hâtons-nous de le dire, il n'y avait lieu de rendre hommage à personne ; il y avait simplement une erreur à corriger, erreur très excusable chez J. Meursius, Fabricius et Dederich, qui n'avaient entre les mains que le texte de Syrianus, publié en 1509, dans les Rhetores d'Alde (tom. 2), mais moins excusable chez Ar. Joly, H. Dunger et L. Havet, qui auraient pu consulter la collection des *Rhetores Græci* de Christian Walz (Stuttgard et Tübingue, 1833). Dans la préface du 4e volume, ils auraient pu voir qu'il y avait deux textes forts différents : 1° celui qui est donné par Alde ; 2° celui d'un manuscrit de Venise, qu'Alde n'a point connu. Le premier est dû à un professeur, qui, pour les besoins de son enseignement, a pris et résumé, pour chaque passage d'Hermogène, ce qui s'y rapportait dans les trois commentaires de Syrianus, de Sopater et de Marcellinus. Mais il l'a fait avec une rare étourderie (tantâ cum levitate, dit Walz), se permettant des changements et des transpositions arbitraires, attribuant à Syrianus ce qui était de Sopater, et réciproquement, etc., etc. Bref, son travail est qualifié par Walz du mot de *farraginem*. Le vrai texte de Syrianus et de Sopater, c'est celui du manuscrit de Venise, qu'il met en regard du précédent (page 43 du même tome). Or, ce texte authentique, le seul authentique, porte le nom de *Pitthée* au lieu de celui de *Dictys*. Ainsi tombent toutes les

argumentations fondées sur cette prétendue citation de Syrianus.

Est-il nécessaire maintenant d'examiner la conséquence que M. Havet tire du titre de *Consularis* donné à Rutilius Rufus avec le sens d'administrateur d'une province? Il tient de Léon Renier qu'on ne trouve d'exemple de l'emploi de ce terme en ce sens, qu'à partir de Constantin. Sous Néron, la Crête et la Cyrénaïque formaient une province gouvernée par un proconsul. Ce n'est pas au lendemain de la substitution officielle du titre de *Consularis* au titre de *Proconsul*, que Dictys a pu confondre l'un avec l'autre; ce n'est qu'après un certain temps. Cette remarque permet à M. L. Havet d'abaisser jusqu'en 350 la limite supérieure placée par H. Dunger au temps de Philostrate. Gardons cette observation sur *Consularis*, avec la conséquence qui en découle. Seulement, s'il reste une limite supérieure, il n'y en a plus d'inférieure.

J'aime moins ce que M. L. Havet conjecture de trois éditions successives de l'Ephéméris, la première ne comprenant que les 5 premiers livres avec la postface qui termine le 5e; la seconde ne contenant que le 6e livre avec l'épître dédicatoire; la troisième comprenant les six livres avec le prologue et sans l'épître. Pour expliquer la suppression de l'épître dans cette édition définitive, M. L. Havet suppose que Q. Aradius était mort dans l'intervalle entre la 2e et la 3e édition. Plus tard un copiste retrouvant la 2e édition, aurait transcrit l'épître « dans un blanc » en tête de la troisième. Telle est l'hypothèse, assurément très compliquée, de M. L. Havet. Je crois qu'il aurait mieux valu ne donner aucune explication.

§ VIII. — H. Haupt « Darès, Malalas et Sisyphos » Philologus, 1881.

J'avoue franchement que je n'ai pas lu et que je ne veux

pas lire ce livre. J'ai été édifié en quelques instants, sur sa valeur scientifique par ce résumé que j'ai trouvé dans la Revue de Philologie, 1882, p. 158 : « La description des héros et des héroïnes homériques dans Darès et Malalas offre des ressemblances si considérables qu'elles ne peuvent s'expliquer que par la connaissance que l'un des auteurs avait de l'autre, ou par l'emploi d'une source commune. Cette source est Sisyphos de Cos, qu'on peut considérer comme l'inventeur de ces portraits. Darès ne se sert de Sisyphos que subsidiairement Il est souvent difficile de distinguer dans Malalas ce qui appartient à Dictys et ce qui appartient à Sisyphos ; il semble du reste que de ces deux auteurs eux-mêmes, l'un ne soit qu'un plagiaire de l'autre ». Il y a des problèmes qu'il est sage de ne pas aborber : ce sont ceux dont les données sont évidemment si insuffisantes, qu'elles ne peuvent conduire à aucune solution. Tel est le problème que se propose ici H. Haupt ; tel est encore celui de ce savant d'Allemagne, qui recherchait pour quelle part le père et la mère de notre Villon étaient entrés chacun dans la composition du sang de ce poète.

§ IX. — Résumé des opinions exprimées dans ces 17 dernières années. — Observations.

En ajoutant aux noms précédents ceux de F. Meister et de Will. Teuffel, dont nous n'avons point parlé à part, on pourrait résumer ainsi tous les travaux récents.

Tous les érudits, sauf Kõrting, regardent Dictys comme un latin. Seul Kõrting veut que ce soit un grec du 2e siècle. Tous le placent au 4e siècle ; car Kõrting lui-même pense que le traducteur de l'Ephéméris vivait vers l'an 400. Sur le prologue et l'épître, on est moins d'accord. Nous voyons reparaître chez Arist. Joly et F. Meister l'ancienne opinion de Jos. Mercier, qui attribuait le prologue à Septimius et

l'épitre à un copiste. Mais H. Dunger, W. Teuffel et L. Havet admettent tous les trois que ces deux morceaux, malgré leurs différences, sont de la même main, et nous viennent de Septimius. Toutefois ils se séparent bien vite pour le reste. Selon H. Dunger, le prologue serait la préface du prétendu original grec, et l'épître serait la préface du traducteur Septimius. Selon W. Teuffel, il y aurait eu deux éditions de Dictys, l'une avec le prologue en tête, l'autre avec l'épître et sans le prologue. M. L. Havet (v. p. haut, page 56) admet trois éditions, la 1re comprenant 5 livres sans épître ni prologue, la 2e comprenant le 6e liv. seulement avec l'épître, la 3e contenant les 6 livres avec le prologue. Au fond, l'opinion de H. Dunger est celle d'Obrecht, de Périzonius, de Fabricius, etc., etc., appropriée à cette hypothèse qu'il n'y aurait pas eu d'original grec.

Grand désaccord aussi sur les portraits. Ar. Joly veut qu'un Byzantin ait introduit dans l'Ephéméris de Dictys les portraits pris à Darès. Ch. Wagener croit que Dictys avait fait des portraits fort différents de ceux de Darès, qui ensuite auraient été enlevés de l'Ephéméris par Malalas. H. Dunger estime au contraire que l'Ephéméris n'a jamais contenu de portraits, et que Malalas a imaginé les siens.

On n'est pas d'accord non plus sur Darès. Tandis que Körting et G. Pâris veulent qu'il y ait eu un Darès grec beaucoup plus étendu, tous les autres soutiennent qu'il n'y a jamais eu d'autre Darès que celui que nous avons. Presque tous le rapportent au 6e siècle ; Arist. Joly le placerait peut-être au 4e ; G Pâris fait remonter l'original grec au 3e, mais place le traducteur au cinquième.

Darès a-t-il utilisé Val. Flaccus, le Pseudo-Pindare et Dictys ? H. Dunger l'affirme, mais Körting et Ch. Wagener le nient ; celui-ci veut même qu'il ne se soit jamais servi d'Homère. Nous venons de voir que les portraits de Darès, selon Ar. Joly, auraient passé dans l'Ephéméris de Dictys,

et de là chez Malalas et les autres Byzantins. Mais Ch. Wagener proteste contre cette assertion ; et représente que les portraits des Byzantins n'ont rien de commun avec ceux de Darès

On voit quelle est la diversité des opinions des contemporains. On n'est vraiment d'accord que sur un point, la date de l'Ephéméris, qu'on place au 4e siècle. Eh bien ! sur ce point même je déclare qu'on se trompe, et je le prouve d'un mot : Dictys fait une allusion précise à un fait qui s'est produit à la fin du 5e siècle. C'est ce que je montrerai dans le chapitre suivant. Mais cette seule remarque rompt l'accord qui s'était fait sur la date de l'Ephéméris.

Maintenant qu'en exposant et en discutant les opinions des autres, j'ai fait disparaître le témoignage de Syrianus, je voudrais rappeler une observation que j'ai faite plus haut (page 18), c'est que Dictys est cité non point par les Latins, mais par les Byzantins, et cela à partir du 9e siècle seulement ; que Darès n'est pas connu des Byzantins, qu'il n'est cité dans notre Occident qu'au 12e siècle ; mais qu'un de ses manuscrits remonte au neuvième. Or tout cela ne peut être expliqué par les hypothèses que nous avons passées en revue. Remarquez que pas un des chronographes remontant jusqu'à la guerre de Troie, tels qu'Aurélius Victor, Cassiodore, etc.; que pas un des mythographes, tels que Fulgence, Lactantius Placidus, etc.; que pas un des commentateurs des poètes, tels que Servius, Macrobe, etc.; que pas un des biographes d'Homère, tels que le Pseudo-Plutarque et les deux anonymes cités par Allatius (de patriâ Homeri, pages 36 et 38) ; que pas un des chercheurs érudits et crédules, tels que Pline l'ancien, etc., ne dit mot de Dictys et de Darès. Pourtant la vogue des légendes troyennes était immense. Je ne puis absolument pas comprendre pourquoi au 6e siècle Cassiodore, par exemple, qui dans sa chronique remonte jusqu'à Enée et au sac de Troie,

n'allègue pas, comme ont fait plus tard les chroniqueurs du moyen âge, l'autorité de Dictys ou de Darès, s'il les connaissait. Si d'autre part, Cassiodore et Fulgence ne connaissaient pas nos deux faussaires, qui donc les connaissait au 6e siècle ? Ceux-ci avaient-ils déjà fait leur supercherie ? Je crois que les savants de notre temps n'ont pas remarqué ce côté de la question.

Il me reste à exposer mon opinion personnelle. Je parlerai d'abord de Dictys et ensuite de Darès. Quand il me faudra donner des arguments déjà présentés avant moi, je me contenterai de les resserrer en quelques mots.

CHAPITRE V.

Dictys.

Découverte du corps de saint Barnabé. — Conséquences.

Dictys a certainement connu les circonstances de la découverte du corps de saint Barnabé à Chypre, en 478. C'est le récit de cet événement qui lui a inspiré la fiction qui se voit dans son prologue et dans son épître dédicatoire. L'un a produit l'autre. S'il n'y avait qu'un ou deux points communs, cette filiation ne serait pas suffisamment établie ; car, pour peu qu'on soit versé dans l'histoire des littératures, on doit connaître au moins une douzaine d'histoires de manuscrits découverts dans des tombeaux. Mais remarquons que toutes ces histoires sont vagues et évitent les détails circonstanciés. Voilà pourquoi elles se ressemblent tant ; voilà pourquoi on ne pourrait rien conclure de leur ressemblance. Ici, au contraire, il y a des deux côtés beau-

coup de détails très précis. Dès lors la similitude est concluante.

Prenez les actes des saints de J. Bollandus (1698, tom. 2, pages 418-451), lisez-y surtout le panégyrique de saint Barnabé, prononcé un peu après l'an 478 par le moine Cypriote Alexandre (c. f. Cédrénus, édit. Bekker, Bonne, 1839, tom. 2, 618, et Suidas, au mot θύϊνα): vous trouverez, raconté avec plus d'étendue, ce que je vais résumer brièvement.

Saint-Barnabé (c. d. fils prédisant), compagnon de saint Paul (en hébreu Saul, c. d. interrogé), fut découvert dans un antre, sous un cerisier, près de Salamine en Chypre, par Anthémius (c. d florissant, heureux), évêque (c. d. chef des prêtres ou pasteurs) de cette ville. Il tenait sur sa poitrine l'Evangile de saint Mathieu, écrit sur des tablettes de Thuia. Anthémius porta cet Evangile à l'archevêque de Constantinople, qui envoya le livre et le porteur à l'empereur Zénon. L'empereur, après avoir fait dorer l'évangile, le fit soigneusement placer dans son palais ; et entre autres dons il accorda à Anthémius l'indépendance vis-à-vis de l'archevêque d'Antioche.

Voyons maintenant l'Ephéméris. Dictys (δείκτης-υἷς (1), fils démontrant), compagnon d'Idoménée (ou Eidoménée,

(1) H. Estienne (Edit. Hase) donne, outre υἱός, les deux nominatifs ὑός et υἷς ; il cite même un exemple de ὗς au sens de *rejeton*, synonyme de *fils*. Voici la route qu'a dû suivre le faussaire. Il cherchait un nom propre tout fait. N'en ayant trouvé aucun dans la combinaison de υἱός avec προφητεύω, μαντεύομαι, χρησμολογέω, ou avec προλέγω, προαγγέλλω, exprimant une idée voisine, il passa à προδείκνυμι, essayant de combiner προδεικτ avec υἱός ou ὑός, peut-être υἷς ou ὗς. Arrivé là, il ne pouvait pas ne pas songer au nom propre tout fait Δίκτυς. On sait que Dederich (Préface) a déjà tiré de δείκνυμι le pseudonyme de Dictys.

qui se trouve aussi, et qui fait aussitôt songer à εἰδόμενος (1), vu, connu), fut enseveli avec le journal de la guerre de Troie, écrit sur des tablettes de Tilia (2) (tilleul). Ce journal fut découvert dans le sépulcre de l'auteur à Gnosse, en Crète, par des *pasteurs* qui l'offrirent à leur *maître* Eupraxis (c. d. heureux). Celui-ci porta l'ouvrage à Rutilius Rufus (3), gouverneur de l'Ile, qui envoya le livre et le porteur à l'empereur Néron. L'empereur fit soigneusement placer le journal dans sa bibliothèque, et entre autres présents, il accorda à Eupraxis le droit de cité.

La ressemblance est frappante ; elle saute immédiatement aux yeux. Faut-il l'attribuer simplement au hasard? Ce serait peu raisonnable, car elle porte sur trop de points. Autant vaudrait admettre l'hypothèse, qui révoltait jadis Cicéron, et croire qu'en jetant à terre un certain nombre de caractères d'alphabet, on pût obtenir, par un heureux groupement dû au hasard, un vers régulier.

On signalera peut-être quelques différences entre les deux récits, c'est-à-dire le tremblement de terre, la 13e année du règne de Néron, et les mots grecs écrits en caractères phéniciens. Il est très facile d'expliquer comment ces trois particularités se sont offertes à l'esprit du faussaire ; de plus, elles sont instructives, car les deux premières nous révèlent que celui-ci était chrétien ; et la troisième fait soupçonner qu'il était Cypriote ; conjecture qui sera confirmée plus tard.

---

(1) Idée voisine de celle qui est exprimée par « interrogé », car on n'interroge que pour connaître. Le faussaire a choisi le nom d'Idoménée parce que, parmi tous les noms des chefs grecs, c'était celui qui pour le sens se rapprochait le plus de « interrogé ».

(2) Peut-être faut-il lire Thuia, comme dans le récit précédent.

(3) Ce nom n'aurait-il pas été imaginé d'après celui de l'archevêque de Constantinople, saint Flavien, indignement maltraité en 447 et illustré par son martyre.

Dès que le nom de Zénon eût éveillé chez le Pseudo-Dictys celui de Néron, aussitôt se levèrent les idées depuis longtemps associées par les Chrétiens à ce dernier nom. La 13e année du règne de Néron était restée tristement célèbre dans les Annales de l'Eglise. C'était cette année-là qu'on avait martyrisé à Rome les deux apôtres saint Pierre et saint Paul ; c'est de cette année-là que datait la première persécution contre les fidèles. Aussi, l'imagination frappée des Chrétiens avait rattaché, au nom de Néron et à la 13e année de son règne, une foule de légendes aussi effroyables que merveilleuses. On faisait survenir, cette année-là, une multitude de prodiges épouvantables : voix mystérieuses entendues la nuit, flammes jaillissant brusquement du sol, pluies de sang, apparitions de spectres, rivières refluant vers leur source, etc., etc. On en vint à identifier le maudit empereur avec l'Antechrist annoncé dans l'Apocalypse, et à prétendre qu'il reparaîtrait à la fin du monde pour rétablir l'idolâtrie. Notez que le choix du chiffre 13, pris pour coïncider avec une grande catastrophe, avec un tremblement de terre qui ouvre les tombeaux, trahit le chrétien chez le Pseudo-Dictys ; car pour lui ce nombre exprime quelque chose de néfaste, de sinistre, de fatal. Or, la supersition, qui a attaché une idée funeste à ce chiffre, est toute chrétienne : elle est née, comme on sait, des récits des Evangélistes, représentant Judas comme le 13e apôtre, après qu'il eût été remplacé. Peut-on s'étonner maintenant de trouver chez Septimius la mention de Néron, de la 13e année de son règne, et du tremblement de terre? Est-il nécessaire de recourir à l'hypothèse de plusieurs érudits (v. plus haut, page 53), et de supposer ici une imitation de Philostrate?

Reste à expliquer la troisième particularité. Il est dit que le texte de l'Ephéméris était grec, mais l'écriture phénicienne. Rien d'étonnant, si l'auteur était originaire de Chypre, comme je suis porté à le croire pour plusieurs raisons

qui seront exposées plus loin. Ne voyons-nous pas dans le magnifique recueil d'inscriptions sémitiques entrepris par M. Renan, que dans les inscriptions cypriotes les mots sont grecs, mais écrits en caractères phéniciens, je veux dire en caractères appartenant à l'un des quatre alphabets sémitiques ? Notre faussaire, né dans l'île de Chypre, a pu avoir connaissance de quelques-unes de ces inscriptions, déjà très antiques pour lui, et tirer de là un détail de sa fiction.

Revenons à la filiation même du récit entier, pour en déduire les conséquences. Il en faut d'abord conclure, contrairement à toutes les opinions jusqu'ici exprimées (v. plus haut, page 60) que le livre est postérieur à l'an 478. Ensuite l'auteur est chrétien, quoi qu'en ait dit Périzonius : c'est d'ailleurs un point qui va être examiné dans un chapitre spécial. De plus, il savait le grec et l'hébreu. Toutefois, je montrerai qu'il a pu connaître assez bien la langue latine pour écrire l'Ephéméris telle que nous l'avons : après quoi je donnerai les raisons pour lesquelles je crois qu'il était né en Chypre.

CHAPITRE VI.

Septimius était certainement chrétien, peut-être même prêtre.

Ignorance des rites. — Sacrifices d'après la Bible. — Lapidation. — Importance donnée aux prêtres, aux temples, aux sacrifices. - Triades...

La fiction du prologue et de l'épître dédicatoire vient, nous l'avons vu, d'un chrétien. On peut en dire autant de

l'Ephéméris elle-même. Et cependant Périzonius voyait en Dictys un haut fonctionnaire païen, et dans son livre un ouvrage dirigé contre la religion chrétienne. Plus on examine l'Ephéméris, moins on découvre ce qui a pu inspirer une pareille idée à cet érudit. Quel avantage le polythéisme aurait-il pu recueillir de cet écrit ? C'est ce qu'on cherche vainement. Ce qui saute immédiatement aux yeux, c'est que l'auteur bannit de son livre le merveilleux, et se résout fort rarement, par absolue nécessité, et avec un air de contrainte, à citer les noms des divinités païennes, y compris le nom de la plus haute, Jupiter. Est-ce un signe d'ardent prosélytisme ? Quoi ! le champion des dieux païens craindrait de montrer leur intervention dans les choses humaines, et rougirait de les nommer ? Est-il ordinaire, est-il naturel de voir chez un croyant, dans la chaleur de la lutte, une telle défiance de ses doctrines religieuses ? Les opinions en conflit les unes avec les autres n'ont-elles pas coutume de s'exalter, de s'exagérer outre mesure ?

En y regardant d'un peu près, on s'aperçoit que ce prétendu païen ne connaît pas du tout sa religion, et commet on fait de liturgie d'énormes erreurs, qui auraient scandalisé le plus ignorant de ses coreligionnaires. Prenons par exemple sa description du sacrifice public accompli dans le fameux temple d'Apollon Thymbréen (2,3). Il y a là une grosse hérésie : jamais femmes (1) n'offrirent un sacrifice solennel à ce dieu. Les rites auraient été violés, et la cérémonie sans valeur. Il y a encore violation des rites dans le sacrifice, où Philoctète est mordu par un serpent (2,14) : « Ensuite aux cris poussés par tous ceux qui l'avaient re-

(1) Dans ce passage, il nous présente encore deux filles de Priam comme prêtresses à la fois de Minerve et d'Apollon ; ce qui est inoui. Dans l'Enéide (liv. 6, 35), la Sibylle est attachée au culte d'Apollon et de Diane ; mais ce sont deux divinités jumelles.

marqué, Ulysse, accourant, tue le serpent » Quoi ! on pousse des cris ! Dictys a oublié l'εὐφημεῖτε, ou *l'ore favete* solennel. Au moins devrait-il faire recommencer le sacrifice, comme l'exigeait le rituel.

Allons plus loin : est-ce qu'un païen, en lutte avec la religion nouvelle, aurait décrit ses sacrifices d'après les livres saints de ses ennemis ? C'est pourtant ce que Dictys fait trois fois. Quand les Grecs sont réunis à Argos et décident de faire la guerre, « Calchas, fils de Thestor, prévoyant l'avenir, fait amener au milieu du forum un porc mâle ; il le partage en deux, place les deux moitiés l'une du côté de l'Orient, l'autre du côté de l'Occident, et invite chacun des Grecs à passer au milieu, le glaive nu, etc. » 1,15 (c. f. 2,49 — 5,10). C'est la Bible qu'imite ici Septimius (Genèse, chap. 15, vers. 9, 10. — Jérémie, chap. 34, vers. 18, 19). Qu'on ne m'objecte pas le trait de Xercès faisant couper un homme en deux, et passer son armée entre les deux quartiers (Sénéque, De ira 3,17) : car ici il s'agit non d'un sacrifice, mais d'un supplice destiné à effrayer l'armée. Qu'on n'objecte pas non plus le sacrifice accompli par Philippe dans une revue de l'armée macédonienne (T. Lire 40,6) : car si l'historien latin a pris la peine de le décrire en détail, c'est qu'il le considérait comme une singularité propre à l'antique Macédoine, et depuis longtemps oubliée dans ce pays même. C'est donc la Bible que Dictys a suivie.

Au reste voici une autre description qui prouve et sa connaissance des livres saints, et sa tendance à les imiter. Il avait à raconter le sacrifice d'Iphigénie d'après Euripide. Mais il y a dans le récit du poète une particularité qui fit oublier à l'imitateur sa première intention. Euripide dit que, quand la jeune fille, au moment d'être frappée par le sacrificateur, eut disparu, on aperçut près de l'autel une biche mystérieusement substituée à la victime humaine. Ici Dictys se souvient du sacrifice d'Isaac, et du bélier subs-

titué à l'enfant. Ces souvenirs en entraînent d'autres : la voix surhumaine se faisant entendre, l'ordre donné au père d'arrêter son bras, et d'immoler le bélier. Alors il intercale ces détails dans la narration du poète. Seulement comme il ignore que la brièveté sied encore mieux à la divinité qu'au commandement militaire (imperatoria brevitas), il fait pérorer trop longuement la voix, qui tourne au bavardage Il est très facile, dans ce sacrifice, de démêler nettement l'imitation des livres saints de celle d'Euripide, et de marquer à quel moment précis commence la première.

Enfin voici une preuve irréfragable de sa connaissance de la Bible. Dans son court opuscule il inflige 5 fois le supplice de la lapidation : à Palamède 2, 15; à Polydore 2, 27 ; à Phalas 4, 4; aux fils d'Antimaque 4, 21 ; à Hécube 5, 16. Or cette peine est exclusivement juive, comme le remarque Forcellini (1) (au mot Lapidatio). On sait que les lois de Moïse (v. Joseph, Antiq. Jud. 4, 8, 36), condamnent à la lapidation, non seulement la jeune fille qui s'est laissée séduire, mais encore le bœuf qui a tué un homme (c. f. Levit. 24, 16. — Exod. 70, 17, 14). C'est tout dire. L'histoire des autres peuples fournit quelques exemples isolés de ce supplice ; mais c'est en Judée seulement qu'il était entré dans les mœurs et les lois de la nation. Chez les Romains le mot LAPIDARE, jusqu'au siècle d'Auguste, signifia seulement un phénomène météorologique « une pluie de pierres » (c. f. Freund au mot *lapidare*). Sans doute il a pu arriver que la fureur poussât des hommes à lancer des pierres (Virgile Encid. 1, 148; Cicéron, pro Sextio, 36, pro domo suâ, 5, in Verrem, 2, 4, 43 T. Live, 4, 50 ; Florus, 1, 22; Pétrone, Satyr., 90, 93; Macrobe, 2, 6). Mais nulle part il n'est question d'un supplice légal. Même remarque pour les Grecs. Quand leurs historiens nous parlent de per-

(1) Il a tort d'ajouter « et Macedonibus » ; en quoi il me paraît accorder trop de confiance à Q. Curce (6, 11).

sonnes blessées ou tuées à coups de pierres, il s'agit toujours des victimes d'une colère aveugle et soudaine : Cléarque chez Xénophon (Anab. 1, 3, 2), Lycidas chez Hérodote (9, 5), C. f. Pausanias, Edit. Didot, liv., 4, 22, 7 — 8, 23, 7 — 2, 32, 2 ; Hérodote 1, 167, Polybe 1, 80, 9. Une fois seulement à propos des Arabes, on parle de la lapidation comme d'une coutume reçue (Diod. Sic. 3, 47, 4) ; mais cela n'est pas étonnant, puisque les Arabes appartiennent à la même race que les Juifs. Les poètes grecs, eux aussi, font quelquefois mention de la lapidation (Sophocle, Ajax 252, Euripide, Orest. 50, 363, Phœnic. 1176, Ion 1112, Hérac. 60, Aristophane, Achar. 285). Mais dans tous ces passages il s'agit encore des emportements de la fureur. Quant à l'épigramme de Callimaque (Epig. 42), le mot n'est pris qu'au sens métaphorique. Chez Dictys, nous l'avons vu, la lapidation est fréquente. Il y a là, non pas un ou deux faits accidentels, mais un usage véritable. Ce n'est pas chez les Grecs, ni chez les Romains, mais dans la Bible qu'il a puisé l'idée de ces mœurs.

Peut-être était-il prêtre. L'intention de rehausser le prêtre, le mortel ayant commerce avec le ciel et parlant en son nom, se manifeste dans plusieurs passages du livre. Quoiqu'il connaisse parfaitement les traditions mythologiques, il a fait de Calchas, le timide sujet d'Agamemnon dans l'Iliade, un prêtre-roi. Ajoutant Mopsus au catalogue des chefs grecs, il l'investit de la puissance royale. Quand Chrysès vient redemander sa fille, pour laquelle il offre une rançon, les Grecs, qui dans l'Iliade déclaraient qu'il fallait accepter l'offre, s'écrient « qu'il faut rendre au prêtre sa fille, sans prendre la rançon » 2, 28. Lorsque Philoctète, mordu par un serpent, est conduit dans l'île de Lemnos, et que l'auteur fait une allusion évidente au traitement par la terre sigillée, qui autrefois, comme aujourd'hui, passait pour avoir une très grande efficacité contre les piqûres de

serpents, c'est aux prêtres, non aux médecins (1), qu'il remet le malade ; c'est par les prêtres « habitués à guérir les blessures venimeuses de cette sorte » qu'il fait soigner le héros grec (2, 14). Dans tous ces exemples on reconnaît la même intention, celle d'accroître l'importance du corps sacerdotal et de rehausser le rôle de ses membres. Ne serait-il pas prêtre, celui qui exalte tant les prêtres?

Naturellement pour le prêtre rien n'est aussi important que le temple et les cérémonies du culte. Dictys ne doit pas perdre une occasion d'en parler. Vultéius Ména, de crieur public devenu cultivateur, n'avait plus à la bouche que les mots de sillons et de vignobles (Horace, épît. 1, 7, 83). Les chroniqueurs monastiques du moyen âge ne manquaient pas de consigner dans leurs annales les menus événements de leurs monastères, qu'ils plaçaient sur le même rang que les grands événements publics intéressant tout l'Etat. Si Dictys fait partie du corps sacerdotal, il doit attribuer une importance particulière à tout ce qui se rapporte au culte.

En effet, il cite jusqu'à douze temples (2), alors qu'il est presque muet sur les palais, dont pourtant il avait plus d'occasions de parler. Sans doute pour la précision des détails (3), nous sommes loin de certaines descriptions de temples dans l'Enéide, notamment de celui de Laurentum (liv. 7). Mais tout est relatif; nous avons affaire, non à Virgile, mais à Dictys dont l'expression est habituellement vague.

Comparez maintenant ce qu'il dit des palais. Certes, les occasions d'en décrire ne lui ont pas manqué. Il a men-

---

(1) Philostrate, au contraire, le fait guérir par les médecins Lemniens, au moyen de la fameuse terre.

(2) Voir 1, 2 — 1, 16 — 2, 10 — 2, 14 (bis) — 3, 2 — 5, 5 — 5, 8 — 5, 12 (bis) — 6, 11 — 6, 12.

(3) On en trouve quelques-uns pour le temple d'Europe (1, 2).

tionné le pillage du palais de Ménélas (1, 3), de celui du roi de Sidon (1, 5), de celui de Priam (5, 12). Que dit-il de ces trois palais ? absolument rien. Les ambassades échangées entre les rois, les réceptions des uns par les autres, leurs voyages, devaient l'amener à en citer au moins vingt autres : il n'en cite pas un. En fait d'architecture, il ne s'intéresse qu'aux temples.

Il ne s'intéresse pas moins aux sacrifices qui s'y accomplissent. Il en décrit jusqu'à onze (1, 15 — 2, 49 — 5, 10 — 1, 21 — 1, 2 — 2, 10 — 2, 14 — 2, 33 — 3, 1 — 3, 2 — 5, 7); et chose remarquable, cinq d'entre eux (les quatre premiers et le dernier) méritent d'être signalés pour la précision des détails. En général, rien n'est réellement décrit dans l'Ephéméris ; tout est indiqué ou résumé en termes d'une généralité banale et insignifiante. L'auteur n'aperçoit rien nettement ; on est frappé de l'absence de traits précis, d'expressions caractéristiques, prouvant qu'il connaît ou voit des yeux de l'imagination ce dont il parle. Il faut faire une exception pour les cinq sacrifices qui viennent d'être signalés. Ici l'auteur s'écarte de ses habitudes. Et pourquoi, sinon parce que la matière lui agrée ?

Une autre chose prouve mieux encore tout l'intérêt qu'il attache aux cérémonies religieuses : c'est la curiosité qu'il prête à ses personnages pour ces sortes de spectacles, et qui est la mesure de la sienne propre. Ainsi pendant la trêve conclue pour la saison d'hiver, Achille accompagné de quelques amis arrive au temple d'Apollon près de Troie. Pourquoi ? Est-ce pour observer à loisir les remparts de la ville, et faire des remarques dont il puisse profiter à la reprise des hostilités ? Non ; c'est qu'il est « avide de connaître les cérémonies du culte troyen », 3, 2. Voilà pourquoi il s'écarte de l'armée, et s'aventure aux portes de la ville, presque sous la main d'un ennemi très animé contre lui, et qui n'a aucun respect des traités. Ailleurs (4,10) les Grecs, après avoir tué Sarpédon, puis Hector, puis Penthé-

silée, viennent d'abattre le dernier rempart de Troie, c'est-à-dire Memnon et son armée. Vont-ils presser la fortune, hâter la fin de la guerre par un coup décisif, en profitant de la consternation de l'ennemi ? Pas du tout ; ils lui accordent une trêve, au risque de lui laisser reprendre courage, de compromettre les avantages récemment acquis, en tout cas avec la certitude de prolonger la guerre. Qu'est-ce qui a pu les décider à une trêve, si malencontreuse, si préjudiciable à leurs intérêts ? C'est que « la fête d'Apollon Tymbréen était arrivée ». Au moins est-ce une fête nationale pour la Grèce, une fête dont la célébration s'imposait obligatoirement à eux ? Non ; c'est une fête troyenne pour un dieu troyen. Cependant, impatients d'y assister, ils ne songent pas au prix dont ils paient leur curiosité, c'est-à-dire à la continuation des périls de la guerre, et ils vont se mêler avec les Troyens dans l'enceinte du temple.

Si les Grecs attachent tant d'importance aux choses du culte, faut-il s'étonner que, quand Palamède a été désigné pour présider le sacrifice offert pour toute l'armée (2,14), quelques chefs en conçoivent une jalousie, qui lui devient fatale ? D'autres auraient été jaloux du commandement militaire déféré à Agamemnon, ou de la valeur guerrière d'Achille, ou de l'intelligence active et féconde de Palamède, ou de l'esprit de ressources qui était le lot d'Ulysse, ou du don de la prescience accordé à Calchas. Non ; ce qu'on envie à Palamède, c'est l'honneur de figurer en première ligne dans un sacrifice. Ainsi le goût de Dictys pour les cérémonies religieuses se révèle par celui qu'il suppose à ses personnages, par le nombre des sacrifices qu'il fait célébrer, par la précision des détails qu'il donne contrairement à ses habitudes. Celui qui est tant préoccupé de pieuses solennités, et. comme nous l'avons vu, de temples ; celui qui est si porté à rehausser la classe des prêtres, est-il un laïque ?

Ce n'est pas tout : on trouve dans l'Ephéméris des allusions à des usages ecclésiastiques, lesquelles ne peuvent guère se rencontrer que sous la plume d'un membre du clergé.

Les ambassades s'y composent invariablement de trois personnes (v. 1,4 — 2, 5 — 2, 10 — 2, 48 — 4, 10 — 6, 11). Il n'y a qu'une exception, mais plus apparente que réelle (5, 4). Les négociations pour la paix ont commencé : trois députés partent pour la cité troyenne, Ulysse, Diomède et Ajax, fils de Telamon. Mais celui-ci rénonce à sa mission sur les observations d'Enée, qui lui représente que les Troyens sont fortement irrités contre lui ; que sa présence dans la ville pourrait faire tout échouer ; et même que sa personne n'y serait pas en sûreté. Ainsi dans ce passage même, on voit que pour Dictys le nombre réglementaire des ambassadeurs était de trois (1). Or, soit sous la République romaine, soit sous l'Empire proprement dit, soit sous l'Empire des Byzantins, le nombre des ambassadeurs fut très variable, tantôt supérieur, tantôt inférieur à trois. C'est d'après les usages de l'Eglise que Dictys compose ainsi ses ambassades. Les légats du pape dans les Conciles généraux sont toujours au nombre de trois : je l'ai vérifié depuis le premier Concile général de Nicée (325) jusqu'au 8e siècle. Quand un Concile général de toute la chrétienté, ou un Concile particulier de toute une région, envoie des députés, ceux-ci sont encore au nombre de trois. C'est une règle invariable que j'ai encore vérifiée pour la même période de temps.

Au reste, ce n'est pas seulement en parlant des ambassades, qu'il a une prédilection pour ce chiffre, les exemples

---

(1) Chez Darès, au contraire, Anténor est l'ambassadeur unique de Priam (chap. 5). Hélène n'est réclamée que par deux députés (ch. 16) ; et Ménélas va seul trouver Lycomède (ch. 35).

de triades sont très fréquents chez lui. Après l'élection du généralissime (1, 16), on nomme trois commandants pour la flotte, et trois autres pour l'armée de terre. Pour immoler Iphigénie, il y a trois chefs (1, 21). Pour guérir Télèphe, l'oracle de Delphes a désigné trois rois (2, 9). Quand le Palladium est tombé aux mains des Grecs, trois héros s'en disputent la possession (5, 14). Ces divers exemples prouvent chez Dictys une certaine habitude d'esprit, qui le porte, s'il lui faut fixer un nombre, à écrire immédiatement celui de trois : et cette habitude, il a dû la contracter au service de l'Eglise ; car ce nombre figure souvent dans les cérémonies chrétiennes. La messe solennelle est célébrée par un prêtre, un diacre et un sous-diacre. Les Conciles provinciaux sont composés de trois ordres, évêques, prêtres et diacres, formant trois cercles concentriques. L'ordination d'un évêque est faite par trois évêques de la même église métropolitaine. Le pape lui-même est sacré par trois de ses suffragants (au nombre de 7). Il est inutile d'insister pour montrer que l'Eglise, comme Dictys, procède volontiers par triades. On peut donc conjecturer qu'il a exercé quelque ministère ecclésiastique, et qu'il y a pris cette habitude. Cette conclusion concorde avec mes autres remarques, sur sa tendance à relever l'importance des prêtres, sur l'intérêt qu'il porte aux temples et aux solennités religieuses.

CHAPITRE VII.

Dictys savait l'hébreu et le grec. — Il était grec. — Il a dû pourtant écrire en latin.

Remarques sur les noms de Barnabas et de Saül ; de Phalas, Phalis et Phaliotis, — de Dictys, Idoménée, Eupraxis, Pha-

liotis (encore), Lycophron et Ixœus, — de Œnotropœ et Scamandrius. — Imitation des Grecs, surtout d'Homère. — Aucune trace d'un original grec. Le traducteur eut été aussi un faussaire ; invraisemblance. – Tours grecs dans l'Ephéméris.

Nous avons vu que Dictys connaissait la Bible ; mais cela ne prouve pas qu'il sût l'hébreu. Heureusement que nous en avons d'autres preuves. Il connaissait le sens des deux noms propres Barnabas et Saül (v. p. haut, page 62) ; mais ce qui est plus significatif, c'est la formation des trois noms Phalas (4, 4, — 6, 10), Phalis (1, 8) et Phaliotis (6, 10). Ici on voit qu'il était initié à la connaissance des dialectes sémitiques, à cause du radical Phal, qu'il affecté d'introduire dans ces trois noms phéniciens forgés par lui. Les noms propres d'hommes, de villes ou de pays, où entre ce radical, avec deux autres *Phan* et *Phar*, sont très nombreux dans les dialectes sémitiques ; et l'auteur de l'Ephéméris l'avait observé, puisqu'il a tenu compte de cette remarque en forgeant ces trois noms propres.

Il savait aussi le grec. Nous avons vu (page 62) qu'il connaissait le sens étymologique de *Dictys* et d'*Idoménée*, noms qu'il trouvait tout faits, et d'*Eupraxis*, qu'il a créé. Sa connaissance du grec apparaît mieux encore dans la formation de *Phaliotis*, mot qui, à cause de la terminaison *iotis*, ne peut venir d'un latin. Vraisemblablement l'auteur, en le créant, a voulu dire « le pays des noms en phal », comme nous dirions de l'Allemagne « le pays des noms en mann », ou de la Russie « le pays des noms en off ». Il était d'origine grecque ; car il a formé ce mot Phaliotis à l'exemple de beaucoup d'autres noms grecs de pays : Ἰταλιῶτις (s.-ent. γῆ), Σικελιῶτις, Φθιῶτις, Ἀμϐρακιῶτις, Ἀμπρακιῶτις, etc. Supposez-le latin : comment aurait-il formé son mot ? Il aurait écrit « Phalia, ou Phaliaca, ou Phaliatica » en sous-entendant *terra*. De plus, en appelant *Lycophron* et *Ixœus* les deux députés qui accompagnent Dictys près de l'oracle

d'Apollon (6, 11), il a voulu évidemment se moquer de l'obscurité des oracles, et de la crédulité des personnes qui y ajoutaient foi. Cette intention ne doit pas nous étonner chez lui, puisqu'il appartenait à la religion chrétienne. Le nom du poète inintelligible Lycophron et celui d'Ixœus (1) (l'englueur) si heureusement choisis pour son double but, prouvent que l'auteur savait le grec.

Ceci est encore confirmé par l'emploi des deux noms *Œnotropœ* et *Scamandrius* (Ephém. 1, 23 — 3, 20), qui ne se rencontrent jamais chez les Latins. Jamais leurs poètes, quoiqu'ils aient eu plus d'une occasion de parler des trois filles d'Anius, ne se sont servis du mot d'*Œnotropœ* (2). Toutes les fois qu'ils ont eu à désigner le fils d'Hector et d'Andromaque, ils l'ont appelé invariablement *Astyanax*. Le nom de Scamandrius est absolument inconnu chez eux. Au contraire, il se trouve assez souvent chez les Grecs (Schol. d'Eurip. dans Andromaque ; Strabon, liv. 13, 1 — page 520, édit. Didot. — Dion Chrysostome Orat. 11, édit. d'Adolphe Empérius, Brunswig, 1844, p. 211, § 124). On peut donc conclure que l'auteur de l'Ephéméris non seulement savait le grec, mais encore était d'origine grecque.

L'imitation des poètes et mythographes grecs est manifeste chez lui ; on voit qu'il les suit plutôt que les Latins. Et ici qu'on ne retourne pas contre moi le reproche que j'ai adressé à H. Dunger (p. 54). Si cet érudit s'était contenté d'affirmer en général qu'il y avait chez Dictys imitation des Grecs, il eût été inattaquable. Mais il a eu le tort d'entrer dans les détails, et de prétendre que telle particularité était empruntée à tel écrivain. En procédant ainsi, il s'exposait à une foule d'erreurs inévitables. Pour ne pas

---

(1) Les personnes qui se laissent prendre aux oracles sont comparées aux oiseaux qui se laissent prendre à la glu.

(2) Οἰνότροποι, qui changent en vin.

m'y exposer à mon tour, je me bornerai à une assertion générale, qui certainement ne sera démentie par aucun humaniste ayant lu Dictys. Ce faussaire contredit souvent les mythographes et poètes latins (1), omet ou altère à plaisir les légendes qui leur étaient le plus chères ; connaît parfaitement et suit avec une préférence marquée les poètes et mythographes grecs. Je ne m'arrêterai qu'à un seul passage, pour y signaler, mais d'une façon sûre et évidente, l'imitation d'Homère : je veux parler du double catalogue des héros grecs et troyens. Ces deux énumérations sont fort régulières dans leur désordre apparent. Pour n'avoir pas l'air de copier Homère, Dictys modifie l'ordre adopté par celui-ci : mais à la façon dont il procède, on reconnaît l'emprunt.

Voyons d'abord celle des chefs troyens. 1° Il juge inutile de citer Hector et Enée, puisqu'il n'énumère que les alliés, amis et auxiliaires des Troyens, et qu'il regarde Enée comme un Troyen, non comme un Dardanien. 2° Il rejette à la fin un nom qu'il croit omis par Homère, celui d'Asius, fils de Dymas et père d'Hécube (Iliad. 16, 715), distinct de l'Asius qui commandait à Sestos et à Abydos (Iliad. 2, 835). Maintenant en regard de chaque nom d'Homère posons le numéro d'ordre que ce nom a reçu chez Dictys : son procédé apparaîtra immédiatement.

---

(1) Qu'il me suffise de dire que ni Anténor, ni Enée, ni Diomède, ni Idoménée, ni Philoctète, etc., ne passent en Italie. Et pourtant les Latins rattachaient à ces héros la fondation de beaucoup de leurs villes. Ils faisaient fonder par le seul Diomède, 12 villes, Arpi, Beneventum, etc. Ils lui avaient élevé beaucoup de temples, à Ancône, à Spina, etc., etc. Que dire de la façon dont Dictys maltraite Enée ?

	Homère.	Dictys.
Supprimés chez Dictys { Hector	—	—
Supprimés chez Dictys { Enée	—	—
Pandarus	1	1
Adrastus	2	13
Asius	3	14
Hippothous	4	2
Acamas et Pirous	5	3
Euphémus	6	4
Pyrechmes	7	12
Pylœmenes	8	5
Odius et Epistrophius	9	6
Chromis et Ennomus	10	11
Phorkys et Ascanius	11	10
Mesthlès et Antiphus	12	9
Nastès et Amphimachus	13	8
Sarpédon et Glaucus	14	7

Asius, fils de Dymas.

Il prend le nom de Pandarus, qui s'offre d'abord ; renvoie les deux suivants aussi loin que possible (13, 14) ; prend dans l'ordre homérique les trois qui suivent, et qui deviennent chez lui (2, 3, 4) ; renvoie le suivant le plus loin possible (12) ; puis garde les deux qui suivent (5, 6). Il lui reste 5 rangs à déterminer, de 7 à 11 inclusivement (chez Homère de 10 à 14). Il prend un parti très simple. Il renverse l'ordre homérique, de façon à placer au 7e rang celui qui aurait dû être au 11e d'après l'ordre homérique, et ainsi de suite. Il en résulte que l'ordre tout géographique d'Homère est remplacé chez Dictys par une combinaison arithmétique qui le bouleverse complètement (1).

(1) Les Mysiens chez Dictys sont désignés par leur nom de peuple, non point par les noms des deux chefs Chromis et Ennomus. — Glaucus n'est séparé de Sarpédon qu'en apparence, car Dictys dit de lui « quem sibi Sarpedon..... participem bellicarum rerum adsciverat ».

	Homère.	Dictys.
Penélée, Leitus, Arcésilas, Prothénor, Clonius	1	11
Ascalaphe, Ialménus	2	9
Schédius, Epistrophius	3	12
Ajax, fils d'Oïlée	4	10
Eléphénor	5	6
Ménesthée	6	5
Ajax, fils de Télumon	7	7
Diomède, Sthénélus, Euryale	8	8
Agamemnon	9	1
Ménélas	10	4
Nestor	11	3
Agapénor	12	2
Amphimachus, Thalpius, Diores, Polyxenus.	13	13
Mégès	14	15
Ulysse	15	17
Thoas	16	14
Idoménée, Mérion	17	16
Tlépolème	18	19
Nirée	19	22
Phidippe, Antiphus	20	29
Achille	21	21
Protésilas, Podarcès	22	23
Eumélus	23	20
Philoctète	24	25
Podalire, Machaon	25	24
Polypœtès, Léontée	26	28
Eurypyle	27	26
Gounée	28	27
Prothous	29	18

Thessandre, Calchas, Moysus et Epée, ajoutés chez Dictys.

Venons maintenant au catalogue des Grecs. Comme pour Asius dans le précédent, il rejette à la fin quatre noms qu'il croit omis par Homère, ceux de Thessandre, de Calchas, de Mopsus et d'Epée. A droite de la colonne des noms, mettons leurs numéros d'ordre en regard les uns des autres : il nous sera facile de saisir le procédé de Dictys, différent de celui qui vient d'être signalé pour les Troyens. Il a commencé par opérer sur les 12 premiers noms, qu'il

a divisés en trois groupes de 1 à 4, de 4 à 8, de 8 à 12. Au 1er groupe il substitue le 3e et réciproquement, le 2e restant en place. Mais comme il se serait trop visiblement trahi en gardant l'ordre de chaque groupe pris à part, ou en renversant purement et simplement cet ordre, que fait-il ? Il le trouble, c'est-à-dire qu'au lieu de ranger ainsi les numéros d'ordre d'Homère (12, 11, 10, 9), ou ainsi (9, 10, 11, 12), il croit dérouter le lecteur en les rangeant ainsi (11, 9, 12, 10). Même observation pour le 2e et le 3e groupe.

Arrivé au 13e rang, il n'y touche pas. Vient ensuite un groupe de 4 (14, 15, 16, 17) : il le range comme les trois groupes précédents de 4, et nous donne (15, 17, 14, 16). Ici il fait un violent effort, et à la place des numéros (18, 19, 20, 21, 22, 23); il substitue (19, 22, 29, 21, 23, 20), en maintenant le n° 21 comme plus haut le n° 13, et en renvoyant tout à la fin le n° 18 substitué à 29. Après quoi il reprend son habitude, et range le dernier groupe restant, qui est de 5, comme il a rangé ceux de 4 qui précèdent. Ainsi, l'ordre géographique, comme dans le catalogue précédent, est remplacé par une combinaison purement arithmétique. L'imitation d'Homère se démontre même dans un passage, où Dictys s'est efforcé de n'en rien laisser paraître.

Cette imitation d'Homère et celle des mythographes grecs, l'emploi ou la formation des six noms, Dictys, Idoménée, Eupraxis, Phaliotis, Lycophron et Ixœus, prouveut que notre faussaire avait une assez grande connaissance de la langue et de la littérature grecques ; enfin l'emploi des deux mots *Œnotropœ* et *Scamandrius*, et la répugnance à suivre les mythographes latins font croire qu'il était grec d'origine, et point du tout latin.

Et pourtant je ne crois pas qu'il ait écrit son Ephéméris en grec, et que quelqu'un l'ait traduite plus tard en latin. C'est une hypothèse que je ne saurais admettre, pour la

raison tant de fois répétée depuis Jos. Mercier, à savoir qu'on n'a jamais pu trouver trace d'un original grec. J'ajoute cette autre raison, à laquelle on n'a point songé : c'est qu'en admettant une traduction, on admet deux faussaires, l'auteur grec, qui aurait menti dans le prologue de l'Ephéméris, et le traducteur latin, qui aurait menti dans l'épître dédicatoire, où il affirme avoir résumé dans son 6e livre plusieurs livres de l'original : ce qui est faux, puisqu'un écrivain du 9e siècle, Malalas, le premier qui nous en parle, n'a connu que six livres de l'Ephéméris. Ainsi sur deux hommes nous aurions deux faussaires. C'est trop. En outre, on ment par intérêt, non par amour du mensonge. Or, si l'on reconnaît aisément l'intérêt que l'auteur avait à mentir dans le prologue de l'Ephéméris, on ne peut découvrir le profit que le traducteur aurait tiré de son mensonge. Supposons qu'il ait flairé et soupçonné une supercherie chez son auteur, pourquoi n'aurait-il pas dit franchement : « voici un ouvrage grec que je traduis en latin, mais dont l'authenticité me paraît bien douteuse » ? Pourquoi aurait-il composé sa menteuse épître ? Pour tout simplifier, je crois donc qu'il n'y a eu qu'un faussaire, et par conséquent que l'Ephéméris a été écrite en latin. Par là, j'explique aussi les tours grecs, qui ont été relevés par Périzonius, et dont la présence n'a été expliquée jusqu'ici que par l'hypothèse d'une traduction. Si l'auteur était grec, comme je l'ai montré, et s'il a écrit en latin, il a dû émailler son latin de tours grecs. Dira-t-on qu'un Grec n'a pu manier aussi bien la langue latine ? Je répondrai qu'à Constantinople il y avait beaucoup de chaires publiques établies pour l'enseignement du latin ; que notre faussaire n'était pas le premier venu, mais possédait des connaissances assez étendues ; et qu'un personnage aussi instruit pouvait parfaitement, en s'y appliquant, parvenir à écrire assez convenablement en latin. Son[redacted] pages brillantes que nos professeurs de rhétori[redacted]aient, avant 1880, de l'élite de nos élèves.

Ceux-ci ne réussissaient-ils pas à imiter tantôt Cicéron et Tite-Live, tantôt Salluste et Tacite? Pourquoi le Pseudo-Dictys n'aurait-il pas été capable d'en faire autant?

CHAPITRE VIII.

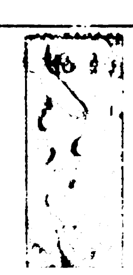
Dictys était peut-être Cypriote.

Sa connaissance de l'Hébreu. — Réhabilitation de Chypre. — Sympathie marquée pour Athènes. — Pour Agapénor et Sarpédon. — Fléau des sauterelles.

S'il était de Chypre (1), on ne doit plus être surpris qu'il ait une certaine connaissance des dialectes sémitiques; car l'île est tellement rapprochée de la côte, qu'au dire d'Elien, les cerfs de Syrie, attirés par les gras pâturages de Chypre, y passaient à la nage (Hist. 5, 5). Au reste, Pline l'ancien voit dans cette île une portion de la Syrie, violemment séparée de celle-ci par une catastrophe, comme la Sicile de l'Italie (H. n. 2, 37). Aussi, de tout temps, les relations entre les deux pays ont-elles été très fréquentes et très suivies. Depuis le commencement de notre ère jusqu'à l'invasion des Arabes au 7e siècle, les juifs y ont été assez nombreux pour y exciter plusieurs séditions sanglantes. Rien donc d'étonnant si un Cypriote avait quelque connaissance de l'hébreu.

Dans Homère, Chypre est tout à fait en dehors du monde hellénique: on en parle une fois dans l'Iliade (11.20), à propos de la cuirasse donnée par le roi Cinyras à Agamen-

(1) Voir l'argument déjà donné, page 64.



non, et deux fois (1) dans l'Odyssée, dans le passage (4, 83) où Ménélas raconte qu'il aborda successivement en Chypre, en Phœnicé et en Egypte; et dans le passage (17, 448), où Antinoüs parle d'y faire vendre le mendiant qui lui déplaît. Tout cela annonce un pays étranger aux Grecs, comme la Phœnicé et l'Egypte. Agamennon a pu recevoir un don de Cinyras, comme Ménélas en a reçu plusieurs du roi d'Egypte. Cela prouve des relations personnelles et privées, sans aucun caractère public. Chypre n'a point pris part à la guerre; elle est rangée par les Grecs parmi ces îles lointaines où l'on va vendre les Grecs dont on veut se débarrasser; donc ce n'est pas un pays grec. Dans la suite on fut frappé de ce qu'elle ne figurait pas au catalogue d'Homère, et l'on imagina bien des légendes injurieuses pour elle (c. f. Alcidamas, Orat. in Palamedem; Photius, in excerptis Theopompi; Eustathe ad Iliad. 11). Que fait Dictys, qui, comme nous allons le voir, connait trop bien les autres légendes de Chypre pour ignorer celle-là? Fait-il de Chypre, à l'exemple d'Homère, un pays étranger aux Grecs? Ou bien, comme les écrivains postérieurs, un pays traître à la patrie commune par la faute de son roi Cinyras? On ne saurait trop louer sa très habile discrétion. Il se garde bien de conduire Cinyras dans l'armée grecque, pour lui faire jouer un rôle brillant: c'eût été démentir avec impudence Homère et les autres mythographes. Il prend un moyen plus adroit et plus discret; il détruit tout doucement, sans en avoir l'air, ces légendes outrageantes pour Chypre. En faisant violer son territoire par la flotte de Pâris (1, 5), et en faisant passer à Paphos l'armée de Phalas (6,10), il associe ce pays à la cause grecque, puisqu'il le fait maltraiter par des ennemis communs. Il le fait rentrer ainsi dans le giron de la Grèce.

---

(1) Le 3e passage (8, 363), où Vénus se réfugie à Paphos, n'a rien à faire ici.

Ici comment ne pas s'étonner des corrections que Dederich a tentées contre tous les manuscrits, en substituant dans le premier cas *Œgyptum* à *Cyprum*, et, dans le second, *Rhodum* à *Paphum*. Pourquoi la première correction? parce que Dictys était seul à parler de cette descente de Pâris à Chypre. Raison de plus pour garder le texte, comme exprimant l'intention déclarée de l'auteur de laver Chypre des accusations lancées contre elle. Si d'autres que Dictys avaient parlé de cet attentat de Pâris, ce passage n'aurait plus rien de remarquable. Il n'est significatif que parce qu'il est unique. Quant à l'autre correction, Dictys a cru qu'elle était nécessaire pour mettre d'accord le chap. 6, 10, avec le chap. 4, 4. Il n'a pas saisi la pensée secrète de Dictys, qui est de faire partager aux Cypriotes le même traitement qu'aux Rhodiens, afin d'affirmer leur communauté d'origine. Mais pourquoi Dictys aurait-il tenté cette réhabilitation rétrospective de Chypre, s'il n'était né dans cette île?

Cette hypothèse expliquerait encore d'autres faits, avant tout ses marques de sympathie pour l'Attique. Entendez avec l'Attique les pays qui en étaient inséparables depuis les guerres Médiques, c'est-à-dire Salamine, l'Eubée et les Cyclades; car on peut dire des deux premières ce que Pline (H. N. 18,25) disait des Cyclades, que « par le nom de l'Attique on entendait en même temps les Cyclades ». Si l'auteur de l'Ephéméris parle des Grecs en général, en sa qualité de Grec, il les comble d'éloges : et même, ce qui est plus flatteur pour eux, il les fait louer par leurs ennemis. Mais quand il parle des divers peuples de la Grèce isolément, il manifeste des préférences et des antipathies, qui sont faciles à comprendre si l'on songe aux éternelles rivalités des cités grecques, et qui peuvent nous aider à deviner son pays d'origine. Ainsi il maltraite les Thessaliens et les Péloponésiens; il aime au contraire l'Attique. C'est ici qu'il choisit ses deux héros favoris : Ajax, fils de

Télamon, et Palamède, inconnu d'Homère. Il a pour eux une haute admiration, qu'il cherche à communiquer à son lecteur. Il relève le rôle de Ménesthée, roi d'Athènes, qui disparaissait de l'Iliade à partir du chap. 13, 690, et qui n'était pas nommé une seule fois dans l'Odyssée. Chez Dictys, il est un des rares chefs, qui à leur retour ont été bien accueillis par leurs sujets ; il purifie Oreste et le rétablit dans son royaume. Homère ne citait nulle part les deux Athéniens, Démophoon et Acamas : Dictys les fait figurer dans son Ephéméris. Homère ne mentionnait pas dans son catalogue Epée venu des Cyclades ; et il faisait de lui un des rares personnages ridicules de son poème (Iliade, 23, 670, 840). Dictys le range parmi les chefs au catalogue, lui fait jouer un rôle très honorable, et, sans faire allusion à sa lâcheté, montre son habileté d'archer, son adresse à construire des machines où à réparer le mal fait aux vaisseaux par l'incendie. Si l'auteur est de Chypre, on s'explique aisément tant d'intérêt pour l'Attique. Chypre et Athènes se trouvaient étroitement unies par des traditions communes. L'une avait fourni à l'autre quatre colonisateurs, Teucer, Démophoon, Acamas et Solon. Teucer chassé de Salamine par son père vint fonder à Chypre la ville de Salamine, tradition que Dictys se garde bien de passer sous silence (6, 4). Démophoon et Acamas, fils de Thésée, s'étant vu fermer les portes d'Athènes, cinglèrent vers Chypre, et y bâtirent dans un lieu élevé et naturellement fortifié, la ville d'Æpéa. C'est à Démophoon surtout, qu'on rapportait l'honneur d'avoir jeté les fondements de cette ville. Pour Acamas, il attacha son nom à un cap dont Strabon (liv. 14, 6, 2) indique la position et la forme, et dont Hésychius dit « il reçut le nom d'Acamas, frère de Démophoon et fils de Thésée ». Voilà probablement pourquoi Dictys fait figurer dans son livre ces deux héros inconnus à Homère.

L'origine cypriote de Dictys expliquerait encore sa sym-

pathie pour Agapénor et pour Sarpédon. Agapénor est le seul des chefs Péloponésiens qui soit mieux traité dans l'Ephéméris que dans l'Iliade. La première, pourtant beaucoup plus courte, lui fait beaucoup plus d'honneur. Homère se bornait à le porter au catalogue. Dictys, en outre, le représente combattant et se faisant blesser dans la grande bataille où périt Patrocle. Pourquoi s'intéresse-t-il autant à cet Arcadien ? Ne serait-ce pas parce que celui-ci revenant de Troie débarqua dans l'île de Chypre et y fonda une ville ? Pausanias (8, 5, 2) dit que ce fut la ville de Paphos (c. f. Strabon, 14, 6, 3). Il ajoute même que ce héros y aurai bâti un temple en l'honneur d'Aphrodite, et aurait introduit le culte de cette déesse dans l'île, qui, jusque-là, n'aurait adoré que la déesse Golgis. Dictys n'aurait pas admis que la fondation de Paphos fût l'œuvre de ce roi d'Arcadie, puisqu'il cite cette ville comme existant déjà avant la fin de la guerre de Troie. Néanmoins, il reconnaissait probablement en Agapénor un des colonisateurs de Chypre. De là sa sympathie.

Pourquoi cite-t-il toujours avec éloge Sarpédon, malgré son origine asiatique et sa présence dans l'armée troyenne ? Pourquoi éprouve-t-il une sorte de regret de le voir figurer dans les rangs ennemis ? Pourquoi le fait-il solliciter par Phalis, roi des Sidoniens (1, 18), de renoncer à l'alliance troyenne ? C'est que Sarpédon, comme Acamas, avait laissé son nom à un promontoire voisin de la ville de Carpasia (v. Pausanias et Strabon, ibid.). Voilà pourquoi il lui est si pénible de compter ce guerrier parmi les adversaires des Grecs.

Faut-il ajouter un dernier argument ? Nous avons déjà parlé de l'expression vague de Dictys (p. 71). Pourtant il lui est arrivé (6, 11) de faire une description assez vive, quoique courte, des ravages accomplis par les sauterelles. Il doit parler d'après des observations personnelles. Il doit habiter un pays exposé aux sauterelles ; sans cela, pour-

quoi imaginer ce fléau, plutôt qu'un autre, pour avoir une occasion d'envoyer consulter l'oracle de Delphes? Ne pouvait-il pas, à l'exemple de tant de poètes, supposer une peste affreuse, et la décrire? Or, d'après M. Emile Burnouf, qui connaît bien la Grèce et l'Asie-Mineure, ce fléau des sauterelles « est absolument inconnu dans la Grèce et dans ses îles ». Revue des deux Mondes, 1er octobre 1866. Chypre, au contraire (que l'éminent écrivain ne doit pas comprendre dans les îles de la Grèce), est horriblement ravagée par des nuées de sauterelles, malgré tous les efforts des habitants et de l'administration pour en délivrer l'île (v. Hamilton Lang « Chypre », Paris, chez Quantin, 1879, pages 162-168).

Ce motif et les autres qui ont été exposés dans ce chapitre, m'inclinent à croire que Dictys est originaire de Chypre. Cette hypothèse explique bien des choses, dont on ne pourrait rendre raison autrement.

J'ai montré que Dictys était postérieur à l'an 478, chrétien, peut-être prêtre; connaissait l'hébreu et le grec; avait pourtant écrit en latin, et était cypriote. J'ai proposé comme seulement vraisemblables deux de ces points, sa qualité de prêtre et son origine cypriote, regardant les autres points comme prouvés. Si j'avais voulu accumuler les hypothèses dans un pareil sujet, j'aurais eu beau jeu. Mais j'ai tenu à épargner au lecteur toute conjecture qui n'aurait pu s'appuyer que sur des arguments trop subtils. Remarquez toutefois qu'on n'est pas obligé de rapporter Dictys au 5e siècle, et que je ne fixe pas de limite inférieure. On peut le rapprocher de Malalas, le premier qui le cite. Par là on évite le reproche adressé à ceux qui le plaçaient au 4e siècle, et considéraient cette limite inférieure comme infranchissable (v. p. haut, page 60).

CHAPITRE IX.

Pseudo - Darès.

Je me bornerai à montrer : 1° qu'il n'est pas favorable aux Troyens, ni hostile aux Grecs, comme on le croit généralement. 2° Qu'il était chrétien, latin, peut-être même Romain. 3° Qu'il a vécu après Dictys.

Darès n'est pas favorable aux Troyens.

Mépris des Troyens. — Les mœurs des Grecs valent mieux que celles des Troyens — Les Grecs mieux traités dans les portraits. — Darès nullement ému contre les traîtres qui livrent Troie.

Il n'est pas l'ami des Troyens celui qui les opposant aux Grecs a pu écrire la phrase suivante : « mais Hector craignait que les Troyens ne fussent incapables d'achever ce qu'ils entreprenaient ; la Grèce aurait beaucoup d'auxiliaires, l'Europe renfermait des hommes belliqueux, l'Asie avait toujours vécu dans l'inertie; aussi n'avait-elle pas de flotte » chap. 6. Ce langage se comprendrait dans la bouche d'un Grec, car un ennemi n'est pas tenu à la stricte justice envers son ennemi. Mais ici c'est un Troyen, c'est Hector qui parle dans le Conseil de Priam. Il faut donc que l'auteur soit bien convaincu de la lâcheté des Troyens.

Il y a d'autres indices de ses préférences. Les mœurs des Grecs, chez ce prétendu Troyen, valent mieux que celles des Troyens. La conduite des premiers est irréprochable. Agamemnon est un modèle d'abnégation et de désintéressement. Quand il s'aperçoit que l'armée est travaillée par Palamède, il offre de déposer le commande-

ment, pour qu'on puisse élire un chef plus digne que lui-même (ch. 25). Rétabli au pouvoir après la mort de Palamède (ch. 29), son premier soin est de faire célébrer de magnifiques funérailles à celui qui l'avait dépossédé de sa dignité. Les deux seuls Grecs qui prêtent à la critique sont Achille et Palamède. Achille a le tort de se tenir quelque temps à l'écart, et de refuser son concours aux Grecs ; mais le but qu'il a en vue atténue sa faute : amoureux de Polyxène à la main de qui il aspire, il voudrait par sa retraite amener les Grecs à faire la paix. Quant à Palamède, il mérite un blâme sévère pour avoir supplanté Agamemnon par ses cabales ; mais il a tant d'intelligence, tant d'habileté et de bravoure, qu'on est disposé avec l'auteur à lui pardonner son excès d'ambition. C'est chez les Troyens que se trouvent les actes coupables. Pâris enlève Hélène, non de sa maison, mais (ce qui est plus grave) d'un temple (ch. 10). Bien plus, il ravit de force ses compagnes, emmène en captivité nombre d'hommes qui se sont opposés à son attentat, et pille le temple même. Ainsi la légende est modifiée, mais non en faveur des Troyens. Quand Achille est tué par trahison dans un temple (ch. 34), ce meurtre odieux n'est plus seulement l'œuvre de Pâris et de Déiphobe, mais de l'élite des guerriers de Troie, qui ont été postés de nuit pour perpétrer l'assassinat projeté par Pâris. Quand les partisans de la paix ont élevé la voix (ch. 38), et que Priam furieux a renvoyé le Conseil, il prend à part Antimaque et lui propose de massacrer traîtreusement leurs adversaires. Et voyez dans quelles circonstances aggravantes : le lendemain dans la citadelle, il fera le sacrifice ordinaire, qui sera suivi d'un repas auquel il les invitera. Antimaque avec des soldats envahira brusquement la salle et les tuera. Malheureusement pour lui, sa conspiration est déjouée par une autre conspiration ; sa trahison est prévenue par celle de ses adversaires. Voilà les mœurs des Troyens.

La préférence de l'auteur pour les Grecs se remarque même dans les deux chapitres de portraits (12 et 13). Sur 24 portraits de guerriers, il n'y en a que 7 pour les Troyens; encore se borne-t-il à dire de Déiphobe et d'Hélénus pour le physique, qu'ils ressemblaient à leur père. Quoi! ce prétendu Troyen ne devait-il pas s'intéresser à Memnon, à Sarpédon, à la guerrière Penthésilée, à Glaucus et à Rhésus, cinq chefs qui ne figurent pas dans ses portraits, plutôt qu'aux 17 Grecs qu'il dépeint, surtout à des personnages secondaires, tels que Protésilas, Mérion, Podalire et Machaon?

Enfin, il y a une raison décisive qui prouve bien que son cœur n'est pas avec les Troyens. Quand les partisans de la paix, redoutant la vengeance de Priam, ont résolu de livrer leur patrie aux Grecs, il ne trouve pas, lui, ce soi-disant Troyen, un seul mot pour flétrir leur abominable complot, qui de sa cité, auparavant si populeuse, ne fait plus qu'une méchante bourgade de 2.500 habitants (ch. 44). Pas un mot ému, pour raconter ce sac si fameux de Troie, où périrent tant de ses compatriotes. Est-il contristé de cet événement? Non, il est de cœur avec les ennemis des Troyens.

Comment donc se fait-il que tant d'érudits (1) se soient accordés à le déclarer hostile aux Grecs, et aient tenté d'expliquer par cette hostilité la préférence que lui accorda le moyen âge sur Dictys (v. p. haut, page 20)? Nous avons vu que cette préférence pour le premier devait s'expliquer par la forme de son livre, qui en imposait par l'apparence d'une plus grande exactitude et d'une impartialité plus complète.

(1) A l'exception du seul Körting (v. p. haut, page 39).

CHAPITRE X.

Darès chrétien, latin, peut-être même Romain.

Ignorance des rites. — Les bâtards de Priam. — Remarque de Ch. Wagener sur les traductions. — Acta publica ; Jupiter Stator ; Œdes Concordiæ

Il connaît trop peu les rites du paganisme pour être païen. Pâris débarqué dans l'île de Cythère, se rend au temple de Vénus (ch. 9), et là fait un sacrifice, sait-on à qui ? à Diane. Cela est d'autant plus étrange, que l'auteur nous dit plus loin qu'il y avait dans cette île, à Hélœa, un temple en l'honneur de *Diane* et d'Apollon (ch. 10). Il est vrai que Ch. Wagener met cette faute au compte non de Darès, mais d'un sot copiste qui aurait confondu DIONŒ avec DIANŒ. Passons donc, bien qu'on puisse répondre à cet érudit que ce serait le seul passage où Darès aurait désigné Vénus par ce nom de *Dione*. Au reste, dans le chapitre suivant (ch. 10), on trouve une faute anssi grave, et qui retombe incontestablement sur Darès. Il nous dit qu'Hélène et ses femmes couchèrent dans le temple de Diane et d'Apollon. Elles auraient pu coucher dans une église chrétienne, comme le prouvent les canons de plusieurs conciles; et c'est ce qui trompe Darès, qui se figure qu'elles auraient pu en faire autant dans un temple païen.

Il y a encore dans le chap. 4, une phrase relative aux bâtards de Priam. qui ne peut venir que d'un chrétien : « il avait aussi d'autres fils nés de concubines ; mais personne n'a reconnu comme étant de naissance royale que ceux qui étaient nés d'épouses légitimes. » Or, on sait qu'après Auguste le concubinat était parfaitement entré dans les mœurs, et constituait un état légal ; qu'il avait « la qualité

d'une union juridique, d'une union légitime d'ordre inférieur, mais analogue au mariage par la plupart de ses effets ; que la plupart des empereurs en donnèrent l'exemple ; qu'il fut très vivace ; que le christianisme essaya vainement de l'abolir ; que les lois rigoureuses de Constantin durent être rapportées ; et que Justinien le qualifia de licita consuetudo (1) ». Revenons à la phrase de Darès : elle forme une véritable digression sur les enfants nés du concubinat. A quel propos, lui qui affecte tant la concision du compte-rendu, tient-il à nous donner ici son opinion sur l'illégitimité de la naissance de ces fils de Priam ? C'est qu'il est évidemment scandalisé de ce qu'on les a honorablement traités dans les récits de la guerre de Troie. D'où peut venir cette protestation, sinon d'un chrétien habitué à entendre prohiber le concubinat ? Un païen aurait-il pris la peine d'interrompre son récit pour dénier le titre « d'enfants royaux » aux bâtards de Priam ?

Darès était latin ; ce point a été mis hors de doute par Ch. Wagener (v. p. haut, page 44). Après avoir établi en principe que moins un traducteur est intelligent, plus il fait passer de tours de l'original dans sa traduction, il constate l'extrême rareté ou plutôt l'absence de tours grecs chez Darès, qui pourtant ne brille pas par l'intelligence (v. p. haut, page 8). Il faut en conclure que Darès n'a pas traduit son livre, et par conséquent qu'il est latin.

Peut-être est-il Romain ? car comme il est postérieur à Dracontius qu'il a imité (v. p. haut, page 17), on peut se demander si un latin provincial postérieur au 5e siècle, et d'une pareille ignorance, aurait pu faire mention des acta publica (chap 44). Après l'invasion des barbares et l'effondrement de l'Empire, cette expression toute locale et officielle, très rare dans la littérature proprement dite, n'a

---

(1) Communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Giraud, le 6 mars 1880.

pas dû avoir cours dans les provinces ; mais elle a pu se maintenir à Rome par la force de la coutume. C'est là que Darès l'aura prise.

Comment encore un provincial ignorant, assez longtemps après la chute de l'Empire, aurait-il parlé du temple de *Jupiter Stator* (1) et de l'*Œdes Concordiæ* (chap. 4 — chap. 41)? Ce sont deux temples, comme on sait, propres à Rome. Elle seule avait un temple de Jupiter Stator, voué par Romulus, et un temple de la Concorde, voué par le dictateur Furius Camillus. L'ancienne Grèce avait élevé à la Concorde, non deux temples, mais deux autels, l'un à Olympie (Pausanias, 5, 14, 19), l'autre (s'il faut en croire Apollonius 2, 7, 18, qui nous transporte à l'époque fabuleuse), dans l'île de Thynia. Mais l'ignorant Darès n'a pu voir ces deux autels, ni avoir connaissance des deux passages qui en font mention. On ne peut s'expliquer chez un ignorant, à l'époque de Darès, la persistance des souvenirs de la Rome païenne que par la vue même des lieux auxquels ils étaient attachés. A Rome seule, ils pouvaient se maintenir par cette vue constante, et aussi par la vanité locale intéressée à leur conservation. Ainsi, si l'on peut affirmer hardiment que Darès était chrétien et latin, on est très disposé à admettre qu'il était né à Rome.

(1) F. Meister, pour amender son auteur et faire disparaître ses anachronismes, supprime arbitrairement « Statori », donné par le précieux manuscrit de Saint-Gall et les deux qu'à consultés Jos. Mercier.

CHAPITRE XI.

Darès postérieur à Dictys.

Le *collum longum*, les *prolixi digiti* et les *crura recta* de Polyxène. — Type byzantin.

Nous avons vu (page 17) que Darès était postérieur à Dracontius, qu'il a imité. Je vais maintenant prouver contre Kōrting et Ch Wagener qu'il a aussi imité Dictys. Je ne donnerai qu'une preuve, mais concluante. Darès n'a porté dans son catalogue des chefs troyens ni Hector, ni Enée, ni les Mysiens Chromis et Ennomus. Il est très facile de s'expliquer ces quatre omissions, si l'on admet qu'il ait suivi Dictys, qui n'inscrit dans son catalogue ni Hector, ni Enée; et chez qui les Mysiens Chromis et Ennomus, seuls entre tous, sont désignés par leur nom de pays, et non point par leurs noms propres. Les manuscrits portaient « Mygdones ex Mysiâ ». Pour rendre cette indication plus claire. Dederich ajouta « Chromis et Ennomus », conservé en lettres italiques par F. Meister. Comment donc se fait-il que Darès ait omis justement les mêmes noms que Dictys? La réponse est facile, s'il a connu et imité celui-ci ; sinon, comment se tirer de la question ? Croyons donc que Darès est postérieur à Dictys; et comme pour celui-ci nous n'avons fixé qu'une limite supérieure, l'an 478, laissant à chacun la faculté d'abaisser à son gré la limite inférieure, plus on rapprochera Dictys du 9e siècle, plus il en faudra rapprocher Darès lui-même.

J'avoue que le portrait de Polyxène (ch. 12) m'a toujours fait penser au type byzantin. Insistons sur ce point, d'où nous pourrons tirer des conséquences sur l'époque où vivait l'auteur. Le type de la beauté féminine chez lui est,

non pas Hélène, mais Polyxène, à qui il donne un long cou, des doigts très allongés et des jambes droites (collum longum, prolixi digiti, crura recta). Ici Darès. qui veut éveiller en nous l'idée de la beauté idéale, trouble toutes nos notions sur la peinture et la sculpture antiques ; il me paraît s'éloigner considérablement du canon de Polyclète ou de celui d'Agéladas.

Parlons d'abord du long cou. Les peintures d'Herculanum, de Stabia et de Pompéi, ne représentent pas les femmes avec un long cou. Consultons maintenant les écrivains grecs ou latins. Homère donne un long cou, non aux femmes, mais aux oies, aux grues, aux cygnes et aux chevaux (Iliad. 2, 460 — 15, 692, 23, 171). Euripide en donne un aux cygnes (Iph. Aul. 794 — Helen 1487) ; Apollonius (4, 127) et Orphée (Argonaut. 1011) au serpent ; Théophraste au poireau (Pline, H. n. 7, 4, 10). Voilà pour les Grecs. Si l'on passe aux Latins, on trouve que Cicéron (Brutus, 91, 314) parle de son cou long et mince « procerum et tenue », non pour s'en glorifier, mais pour expliquer les inquiétudes de sa famille au sujet de sa santé. Ovide (Métam. 2, 374), comme Homère et Euripide, remarque le long coup du cygne ; Phèdre (1, 8) celui de la grue ; Columelle (7, 3, 4) celui d'une espèce excellente de brebis; Claudien (in Rufinum, 1, 94) :

Teneroque per *ardua colla* volutus
Ubera quæsivit etc.

signale un long cou chez la furie Mégère, mais non assurément comme un des caractères de la beauté féminine.

Reste un exemple que je trouve dans l'Anthologie latine de Riese, tom. 2, préface XLI :

Pande, puella, collum candidum
Productum bene candidis humeris..... etc.

Il y a là une expression équivoque (*productum bene*) ;

car on ne sait pas si l'auteur loue la longueur ou la juste proportion du cou. Mais, lors même qu'on choisirait le premier sens, comme cette pièce est de l'extrême décadence, on ne prouverait pas que les Latins aient admiré la longueur du cou féminin.

Chez nous, Saint-Simon, dans son portrait sur la duchesse de Bourgogne, a constaté, mais sans louer ni blâmer, qu'elle avait un long cou : « Régulièrement laide, les joues pendantes..... peu de gorge, mais admirable, le *cou long*, avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal..... »

Si l'on consultait nos poètes, on verrait qu'ils partagent, sur le point qui nous occupe, l'avis des Grecs et des Latins. Citons au moins l'un d'eux :

> Sur ton *cou large* et rond, sur tes épaules grasses
> Ta tête se pavane avec d'étranges grâces.....
>
> BAUDELAIRE (168, A une belle femme).

Je sais que dans les peintures de la période byzantine, on trouve assez souvent chez les femmes un long cou : voyez par exemple dans l'Art byzantin, de M. Bayet, Quantin, 1883, page 65, le portrait de l'impératrice Théodora. Mais ceci, comme le premier sens donné plus haut à *productum bene* de l'Anthologie, vient appuyer mon opinion, que le portrait de Polyxène serait conforme au type des Byzantins.

Parlons maintenant des longs doigts (1). Souvent, la longueur des doigts est considérée comme l'indice de l'avarice. Il est vrai que d'autres fois les mots (ingens dextra, la main longue) se prennent métaphoriquement dans un sens favorable, pour exprimer la force ou la puissance. C'est dans ce sens que Virgile a dit « *ingens manus*, En. 5, 487, *Magna manus*, 5, 241 (c. f. 3, 624), *ingens dextra*, 11, 556 ».

(1) Notez qu'aucun autre Latin n'a appliqué l'épithète de « prolixi » à digiti.

C'est dans ce sens encore que les Grecs disaient proverbialement *μακραὶ τυράννων χεῖρες*; ce qu'Ovide a traduit ainsi :

An nescis *longas* regibus esse *manus?* (Héroïd. 17, 166). Mais laissons les sens métaphoriques pour arriver à des exemples exprimant la dimension des doigts et de la main. J'avoue que chez les Grecs je ne puis citer qu'Aristote qui qualifie certains oiseaux de *μακροδάκτυλα* (de part. anim., 4, 12), et les écrivains ayant parlé d'Artaxercès, surnommé *μακρόχειρ* (par exemple Plut., Vie d'Artax).

Chez les Latins, je ne trouve que Longimanus, surnom du même Artaxercès (chez quelques Latins Macrochir, par exemple Corn. Népos, de Regibus, Edit. Lemaire, p. 219), et nom d'un correspondant de Symmaque (Epît. 7, 93, 101). Ici il faut se souvenir que chez les Romains, presque tous les noms et surnoms furent originairement des sobriquets exprimant des défauts, surtout des vices de conformation physique. J'en conclus que cet ami de Symmaque devait son nom, moins à l'admiration qu'on avait pour ses mains ou qu'on avait eue pour celles d'un de ses ascendants, qu'à l'esprit de raillerie, qui, à Rome, avait enfanté tant d'autres noms analogues. Je connais bien encore un exemple de Properce, mais si ambigu, que les commentateurs, en voulant l'expliquer, en ont torturé le sens :

Attulimus *longas* in freta vestra *manus* (3, 7, 60). Ainsi se plaint le jeune naufragé Pætus dans la mer de Carpathos. Les uns ont entendu « belles mains », d'autres « mains tendues vers les dieux implorés », enfin Barth et je ne sais quel autre latiniste « mains entières, non mutilées (1). » Pour moi, quoique le sens de « belles mains » soit contraire à mon opinion sur les longs doigts,

(1) On mutilait les parjures, odieux surtout aux divinités marines. Pætus voudrait donc dire qu'il n'a commis aucun parjure ; c'est un sens tiré de loin.

c'est celui que j'adopte à cause de cet autre vers du poète sur sa maîtresse Cynthia :

> Fulva coma est, longæque manus, et maxima toto
> Corpore..... etc..... (2, 2, 5).

J'ajoute que Properce se rencontre ici avec Catulle (pièce 43) :

> Salve, nec minimo puella naso,
> Nec bello pede, nec nigris ocellis,
> Nec *longis digitis*, nec ore sicco.....

Ainsi Catulle aimait les longs doigts, comme Properce les longues mains. Est-ce une raison pour renoncer à notre opinion fondée sur la vue des peintures et statues antiques ? Supposons que ces deux débauchés, épuisés et morts à la fleur de l'âge, et qui, s'ils furent sains d'esprit, le furent peu de corps, se soient avisés, comme le Balbinus d'Horace (sat. 1, 3, 40), de raffoler du polype d'une maîtresse : devrions-nous louer les polypes ? Ils aiment les longues mains : soit ! qu'ils les aiment, pourvu qu'il soit bien entendu qu'ils ont tort de les aimer.

Combien je préfère sur ce point le sentiment de nos écrivains ! Lamartine donne à sa Geneviève de longues mains, mais parce que la pauvre et honnête fille est « usée par la fatigue..... Ses bras étaient maigres, ses *doigts longs* et effilés..... » C'est la même pensée qui guide G. Flaubert dans son portrait de sa vieille servante, médaillée dans un comice agricole : « et des manches de sa camisole rouge dépassaient deux *longues mains*.....» (Mme Bovary). Leconte de Lisle n'a que mépris pour les longues mains :

> Un être abominable et rapace, acharné,
> Ivre de sa débauche, et l'œil illuminé,
> Avec rage plongeant ses *longues mains* flétries (1)

---

(1) Je dois dire pourtant qu'un poète contemporain, qui ex-

En des monceaux d'argent, d'or et de pierreries...
(Poèmes barbares, p. 331.)

En revanche, écoutez nos poètes parler avec enthousiasme des petites mains ; écoutez Emile Augier :

Tant de beauté
A trop haut prix d'argent peut-il être acheté ?
Vois ces pieds si mignons, cette *main si petite...*
(La Ciguë, act. 1, sc. 2.)

Ecoutez aussi Rollinat (Névroses, page 117) :

O mignonnettes mains, ect...

Quant aux Byzantins, ils ont certainement aimé les longues mains et les longs doigts : on peut s'en assurer en regardant les gravures de l'Art byzantin de M. Bayet (ouv. cité), surtout aux pages 53, 65, 88, 257. Ajoutons un exemple d'une époque où notre race avait beaucoup de points communs avec celle dont nous parlons. Dans un de nos Mystères de la Passion du 15e siècle, Madeleine, encore livrée à des idées mondaines, encore en proie à des préoccupations semblables à celles que le Barrus d'Horace (sat. 1, 6, 30) s'efforçait d'inspirer à toutes les jeunes femmes, a voulu savoir quelle était la physionomie, quelle était la couleur des cheveux de Jésus ; elle continue : « et les yeux ? — Clairs comme une belle lune. — Et les mains ? — *Belles*, droites et *longues* ». Il y a donc eu des époques où les *longues mains* étaient l'objet d'une admiration générale.

---

prime des sentiments très élevés dans une forme sobre, nette et pure, M. Manuel, a vanté les *longues mains* dans deux pièces de ses Pages intimes, « la Sœur grise, p. 88, et le Modèle, p. 125 ». La première ne me gêne pas beaucoup, car un jeûneur byzantin aurait admiré cette pâle et chaste madone, type de la contemplation étrangère à ce monde. Dans la seconde pièce, au contraire, c'est un « modèle » tout mondain et tout profane, qui est formellement loué pour ses *longues mains*. Tirons-nous d'embarras en alléguant la variété des goûts.

De tout ce qui précède, il faut conclure que Darès est d'un temps qui estimait beaucoup « les longs doigts et les longs cous », j'ajoute « et les jambes droites ». Sur ce dernier point, je n'ai pas fait de recherches, pour ne point fatiguer le lecteur par tant de citations. Qu'il suffise de rappeler que chaque jambe, en descendant, doit avoir une direction légèrement oblique, se rapprochant de plus en plus de la ligne médiane du corps. Pourtant l'ouvrage de M. Bayet (v. p. haut) nous offre (par exemple p. 35, 90) plusieurs personnages ayant les jambes conformées comme celles de Polyxène. Ceci confirme mes remarques précédentes sur la longueur du cou et des mains, et concourt à prouver que Darès est d'un temps où l'art byzantin régnait en Italie.

Une statue ou un tableau peut ne pas représenter les conceptions d'une époque, parce que le peintre ou le sculpteur a pu être incapable d'exprimer sa pensée : un long cou, de longs doigts et des jambes droites peuvent n'être que l'effet de la maladresse du pinceau ou du ciseau. Mais un portrait par la parole exprime toujours un type, c'est-à-dire quelque chose de commun à l'écrivain qui le trace, et à son époque ; car ce quelque chose n'est pas la création d'une personne, mais le produit de toute une génération. Toutefois à cet égard il faut faire une grande différence entre les divers écrivains. Quelques-uns, les principaux, parlent les premiers, et expliquent à leur génération ce dont celle-ci n'avait qu'une conscience obscure et confuse ; les autres — et c'est l'énorme majorité — ne parlent qu'avec la foule. A coup sûr Darès ne fut pas un précurseur, et quand il admirait un long cou, de longs doigts et des jambes droites, comme des caractères de la beauté parfaite, c'est que ses yeux les rencontraient dans les tableaux des artistes contemporains peignant des figures idéales de vierges. A quelle époque ceci se passa-t-il ? Faut-il descendre jusqu'au temps de ce type ascétique de vierges aux

formes maigres et allongées, qui devint traditionnel chez les Byzantins, et qu'Emeric David (Histoire de la peinture au moyen âge, Paris, 1842) fait apparaître — trop tôt peut-être — dès le 8e siècle, comme une suite de la persécution des iconoclastes? Sans aller jusqu'au temps de la peinture hiératique enfermée dans des modèles immuables, je crois qu'il est prudent de s'arrêter à celui de l'apogée de l'art byzantin : or, cet apogée est fixé dans deux ouvrages récents (L'art byzantin de M. Bayet, ouv. cité, et Hist. de l'iconographie et de l'art byzantins, par M. Kondakof, Odessa, 1876) entre le 6e et le 9e siècle.

Je soupçonne que le Pseudo-Darès est plus voisin du neuvième siècle que du sixième. C'est probablement dans Isidore de Séville (v. p h., page 17), dont les ouvrages encyclopédiques étaient fort lus des clercs du moyen âge, que le faussaire aura pris l'idée de mettre sous le nom de Darès la supercherie, dont le Pseudo-Dictys, qu'il lisait, lui avait donné le premier exemple.

Conclusion.

J'ai établi sur le Pseudo-Dictys et le Pseudo-Darès plusieurs points d'une certaine importance. Soit qu'on adopte, soit qu'on essaie de réfuter mon opinion sur ces points divers, le sujet se trouve renouvelé.

Liste des auteurs cités (1).

---

(1) Je n'y comprends pas les éditeurs et traducteurs de Dictys et Darès qui sont cités au 1er chapitre.

ERRATA

Préface, ligne 15, qui est-ce qui... *au lieu de* qu'est-ce qui...

Page 16, ligne 1, serait *au lieu de* est.

— 22, — 12, plus haut, page 16 *au lieu de* plus haut, page 14.

— 36, — 5, quant à la découverte du manuscrit dans... *au lieu de* quant au manuscrit trouvé dans...

— 41, — 16, Palamède *au lieu de* Palomède.

— 47, — 30 et 31, des licteurs, des légions et des applaudissements... *au lieu de* des licteurs et des légions, dans les applaudissements...

— 48, — 23, qui serait de nature à l'embarrasser... *au lieu de* qui pourrait le gêner beaucoup.

— 49, — 5, Agamemnon *au lieu de* Agumemnon.

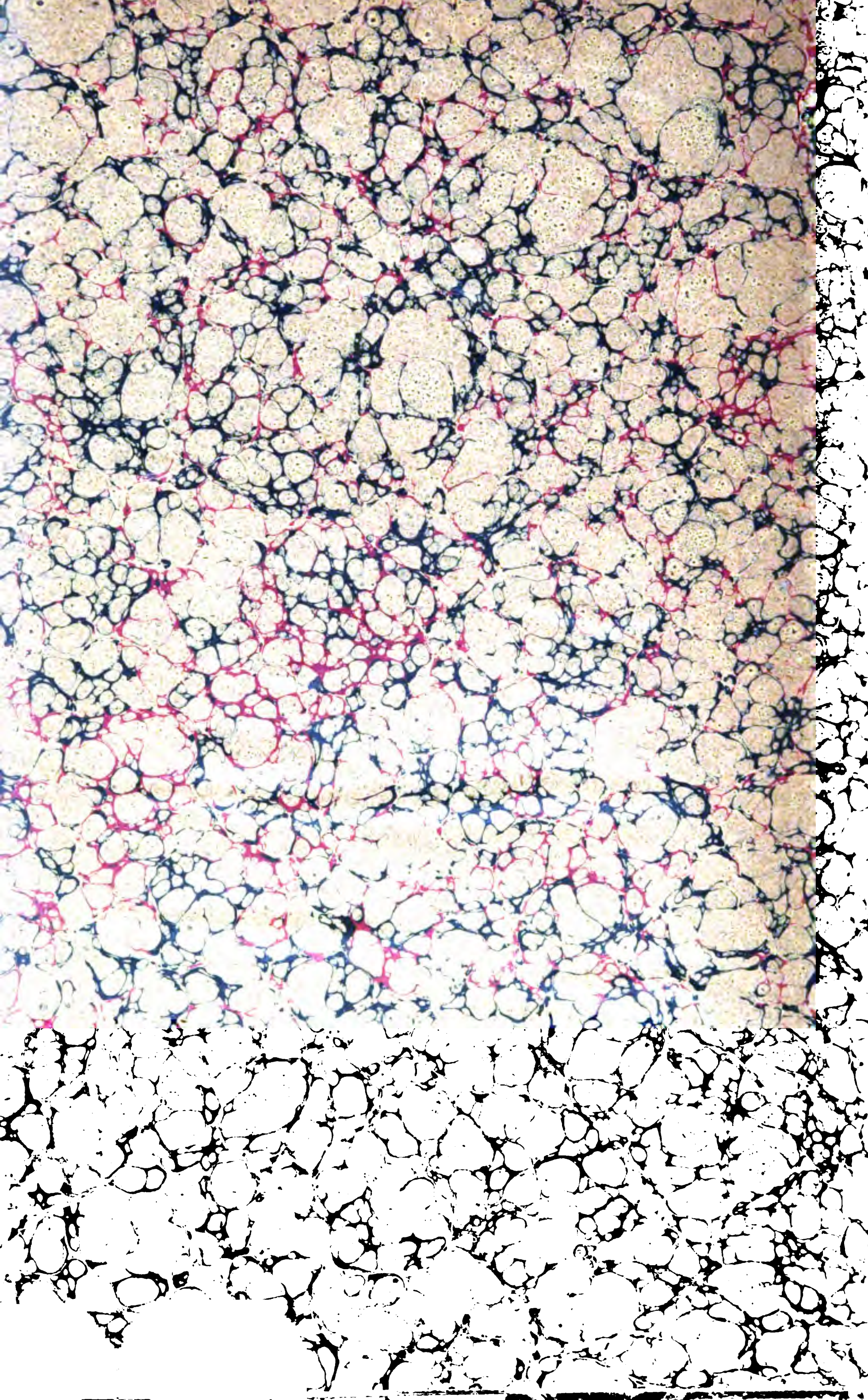
— 58, — 14, aborder *au lieu de* aborber.

ERRATA (*suite*).

Page	7	ligne	9		lire	seront
—	11	—	12		—	Waterford
—	14	—	25		—	Cédrénus
—	15	—	18		—	témoignages
—	26	—	23		—	hellénismes
—	38	—	3	(de la note)	—	mettent
—	54	—	11		—	sauf une
—	62	—	7	(de la note)	—	et essaya
—	65	—	13	Fermer la parenthèse après « 60 »		
—	66	—	21		lire	en fait
—	69	—	15		—	n'y est pris
—	69	—	24		—	il fait de
—	79	—	7		—	Télamon
—	81	—	11		—	parle de Dictys
—	86	—	11		—	aurait
—	87	—	15		—	était
—	91	—	16		—	aussi
—	96	—	6		—	portrait de
—	103	—	5		—	Chilmead
—	104	—	1		—	Gronovius
—	104	—	30		—	Lactantius
—	105	—	2		—	Maï (Ang.)
—	105	—	13		—	Morel-Fatio
—	110	—	9		—	65

TABLE DES MATIÈRES

Grenoble. — Imprimerie Ve RIGAUDIN, 8, rue Servan.




APR 28 1892
MAY 10 1895
APR -1 1936
DUE JAN 25 '49
DUE APR '65 H
398 282


Ld 3.58
Etude sur Dictys de Crete et Dare
Widener Library
004530709
3 2044 085 198 844